

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

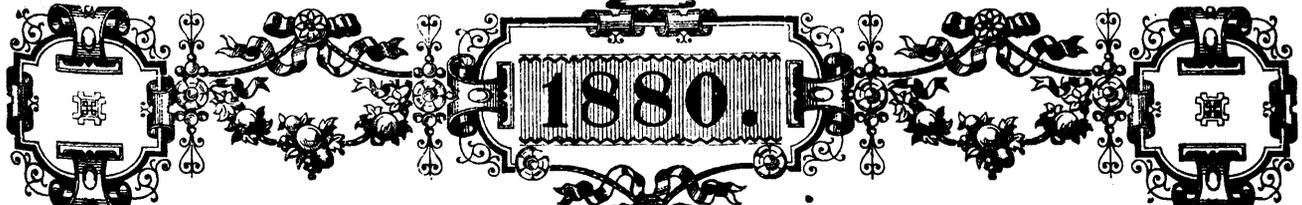
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X



1880.

L'ALBUM DES FAMILLES,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

CINQUIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Février 1880

ABONNEMENT

\$2 par An,

PAYABLE D'AVANCE

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES
Bulletin Religieux.		Bibliographie.	
Entretiens sur le <i>Syllabus</i> , par Mgr. Gaume,.....	49	Chronique des Trois-Rivières, par B. Sulte	84
Littérature.		Annuaire de l'Institut-Canadien de Québec,.....	84
L'Enfant Mystérieux (Roman Canadien), par V. Eug. Dick.....	54	Jacques-Cartier ou le Canada vengé, drame historique par J. L. Archambault.....	84
François le Balafre, (Suite) par Chas. Buet.....	60	Vick's Floral guide, Catalogue illustré.....	84
Poésies.		La Santé pour Tous, par le Dr. S. Lachapelle,.....	84
L'Enfant, par M. le Comte de Ségur.....	60	Pensées.	
La Mère,.....	68	Diverses Pensées.....	
Un Souvenir et un Hommage, par Napoléon Legendre,.....	83	Critique.	
Harmonie, par Dr. Hubert LaRue,.....	83	Petite Étude sur la Raison des autres, par Ernest Voligny.....	
A jeune une fille, par Victor Hugo,.....	83	Conseils à la Jeunesse, par Felix.....	
Musique.		Une Objection commode, par l'abbé Jean Grange.....	
Le jeune Captif,.....	72	Variétés.	
Histoire.		Réflexions sur le Luxe, par Alfred Boisclair.....	
Qualités des Canadiens, Etude par L. A. Prud'homme.....	69	Le Tarif de l'Esprit,.....	
Archéologie.		Le Bilan des Faillites en 1879.....	
Notes sur la Basilique d'Ottawa.....	77	Sur le goût des fleurs, par B. R**.....	
Biographie.		Nécrologies.	
J. P. Rhéaume, Président de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, par Léon Bossue dit Lyonnais.....	79	N. C. Faucher de Saint-Maurice, de Québec.....	
J. N. Duquet, Commissaire-Ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, par D**.....	80	G. E. Jacques, de Ste. Flore.....	
Sciences.		Madame O. F. Campeau, de Québec.....	
Grande Découverte de M. Edison, sur la lumière électrique, etc.....	85	Frank Leslie, de New-York.....	
Contre-Partie sur la même découverte.....	86	Informations Générales.	
		Aux Abonnés du <i>Foyer Domestique</i>	
		Avis particulier.....	
		Adhésions Précieuses.....	
		Erreur tygraphique à corriger.....	



Liste des Agents.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement à l'*Album des Familles*.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Québec..... M. Etienne Légaré,
No. 378, rue St. Joseph, St. Roch.
Montréal..... M. Ignace St. Amour,
No. 314, rue Amherst.
Trois-Rivières..... M. P. L. Hubert,
Notaire.
St. Hyacinthe..... M. Louis H. Taché, jr.
St. Jean Dorchester..... M. Jean Bourguignon.
Sherbrooke..... M. F. X. Desève.
Sorel..... M. J. O. Weillbrenner, jr.
Notre-Dame de Lévis..... M. Elzéar Bédard,
M. de P.
Rimouski..... M. Alph. Couillard.

CAMPAGNES.

Arthabaskaville..... M. Aimé Dion.
Kamouraska..... M. P. C. Dupuy.
Longueil, (Chambly)..... M. F. X. Valade, Notaire.
Rivière du Loup (En Haut)..... M. L. T. Rivard.
Sault-au-Récollet, (Hochelaga). M. J. B. Beauchamp.
Ste. Anne Lapocatière..... M. Geo. L'Evêque.
St. Charles, (Bellechasse)..... M. P. P. Dalaire.
St. Eustache, (Deux-Montagnes).... M. Daniel Ethier.

Ste. Foye, (Québec)..... M. Félix Belleau.
St. Henri de Lauzon..... M. G. Roy.
St. Hugues, (Bagot)..... M. E. Lafontaine.
St. Romuald, (Lévis)..... M. Joseph Fortin.
Ste. Rose, (Laval)..... M. A. E. Léonard.
St. Tite, (Champlain)..... M. J. N. Buist!

MANITOBA.

St. Boniface et Winnipeg..... M. A. A. Larivière.

ETATS-UNIS.

Biddeford, (Mass.)..... M. L. N. Chartier.
Détroit, (Michigan)..... M. Ed. Racicot.
Northampton, (Mass.)..... M. A. Ménard,
No. 146, Chene Street.
St. Albans, (Vermont)..... Dr. G. Thibault, M. D.
Manteno, (Illinois)..... M. L. A. Towner.
Webster (Mass)..... M. Christopher Dubé,
P. O. Boite 433.
Holden (Mass.)..... M. Louis Demers.
Lawrence, (Mass.)..... M. Joseph Desmarais,
126, Lowell Street.
West Rutland, (Vt)..... M. Napoléon Léonard.

PARIS, (FRANCE.)

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton,
41, rue du Bac.

Journaux Canadiens.

Voici les **Journaux** qui ont bien voulu publier l'Annonce de l'*Album des Familles* dans leur feuille respective, et en attendant que nous puissions leur rendre le même service, nous attirons l'attention publique sur la **Liste des Journaux** qui va suivre, afin de renseigner ceux qui seraient disposés à souscrire à l'un ou à l'autre de ces divers journaux.

LE CANADIEN,

Journal Politique, Industriel et Commercial.
Il paraît chaque jour et contient dix colonnes de matières à lire sur la politique, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les reproductions étrangères, la télégraphie et les nouvelles du jour.

L'édition tri-hebdomadaire est publiée les **MARDI, JEUDI et SAMEDI**, renfermant le résumé de l'édition quotidienne.

L'édition hebdomadaire, intitulée "LE CULTIVATEUR," contient une rédaction spéciale pour les gens de la campagne.

Conditions de l'abonnement :
Edition Quotidienne..... \$6 par année.
" Semi-Quotidienne..... 4 "
" Hebdomadaire..... 1 "

S'adresser comme suit :

" LE CANADIEN,"
40, rue Ste. Famille, Haute-Ville, Québec.

LE CANADA,

Journal quotidien.

Abonnement :\$4.00 par année
Edition Hebdomadaire :1.00 " "

S'adresser à C. D. Thériault,

Administrateur,
Bureaux : No 445, Rue Sussex, Ottawa.

LE COURRIER DU CANADA.

Journal des Intérêts Canadiens,

Paraît tous les jours, renfermant douze colonnes de matières à lire dans chaque numéro, avec des reproductions de journaux étrangers de premier choix.

Prix d'abonnement..... \$6 par année.

S'adresser à LÉGER BROUSSEAU,
Éditeur-Propriétaire,
No. 9, rue Buade, Québec.

LE CONSTITUTIONNEL,

Organe du District des Trois-Rivières.

Est publié en la Cité des Trois-Rivières les **LUNDI, MERCREDI et VENDREDI** de chaque semaine.

Une édition hebdomadaire paraît le **SAMEDI**, dans l'intérêt de la classe agricole.

Conditions de l'abonnement :
Edition tri-hebdomadaire..... \$3 par année.
" hebdomadaire..... 1 "

S'adresser à I. L. CLAIR,
Éditeur-Propriétaire,
Trois-Rivières.

LE JOURNAL DE QUÉBEC,

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire,

Paraît tous les jours, avec une édition tri-hebdomadaire paraissant les **MARDI, JEUDI et SAMEDI**.

Conditions de l'abonnement :
Edition quotidienne..... \$6 par année.
" semi-quotidienne..... 4 "

S'adresser à Augustin Côté,
Éditeur-Propriétaire,
12, Rue Ste. Anne, en face de la Place d'Armes,
Québec.

LE PIONNIER DE SHERBROOKE,

Journal Politique, Agricole, Industriel, Commercial et Littéraire,

Paraissant le **Vendredi** de chaque semaine, à Sherbrooke (P. Q.)

Abonnement.....\$1.00 par année.
S'adresser au Gérant,
Rue King, ville de Sherbrooke.

Abonnement

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixe comme suit :

CANADA.....\$2.00
ETATS UNIS.....\$2.20
EUROPE.....\$4.00

(Payable d'avance.)

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

DIEU-PATRIE

ALBUM

DES

FAMILLES

Administration

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., etc., doit être adressé franc de port à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un morceau de Mesure paraît chaque mois.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes

COLLABORATEURS

Chauveau, (L'hon. P. J. O.)
Derome, (F. M.)
Dick, (Dr. V. E.)

Faucher de Saint Maurice,
Legendre, (Napoléon)
Marmet, (Joseph)

Sulte, (Benj.)
Valmont, (M. le Comte de)

Bulletin Religieux.

ENTRETIENS

SUR LE

Syllabus,

PAR

Mgr. GAUME (1.)



TOUT le monde parle du *Syllabus*; plusieurs écrivains, en France, et des journaux protestants, en Amérique, ont déclaré qu'il est contraire aux progrès de la raison et de la civilisation moderne, à l'esprit de notre époque, etc.; mais si on les priaient de dire en quoi et sur quel point précis le *Syllabus* est opposé à toutes ces belles

(1) Mgr Gaume, qui vient de mourir, était né dans la Nièvre (France), en 1800. En lui s'éteint l'un des plus laborieux, des plus dévoués et des plus forts polémistes de l'école catholique de France. Défenseur intrépide de l'enseignement chrétien, on lui doit d'habiles et vigoureux écrits sur les questions d'éducation. Il s'est particulièrement distingué dans ses polémiques entreprises pour faire remplacer dans l'enseignement classique les auteurs païens par les auteurs chrétiens.

Parmi ses nombreux ouvrages on remarque, entre autres :

L'Unique moyen de sauver la Société;

choses ils ne seraient pas en état d'articuler une phrase. Le *Syllabus* reproduit les idées d'un autre âge, des idées surannées, voilà ce qu'ils se contentent d'affirmer, mais sans donner aucune preuve, et la plupart du temps sans connaître un mot de l'œuvre du Pape, en rapport avec la civilisation chrétienne.

Comme il s'agit d'un décret solennellement publié par le Saint-Siège et auquel le Pape attache une grande importance; comme ce décret résume toutes les erreurs de l'époque actuelle, ou au moins les erreurs principales, celles qui sont les plus dangereuses, il est bon que tous les catholiques, que les femmes elles-mêmes en aient une certaine connaissance.

Le *Syllabus*, mot qui signifie *Recueil* ou *Résumé*, est une collection des principales erreurs que le Saint Père, PIE IX, d'heureuse mémoire, avait signalées à l'Eglise et condamnées durant le règne de son pontificat. Il est divisé en dix chapitres particuliers.

Le Catéchisme de Persévérance ou *Exposé dogmatique, moral et liturgique de la Religion, Les Trois Rome;*

L'Histoire de la Société ou *Influence du Christianisme sur la Famille.*

Après avoir été vicaire-général à Nevers, il devint chanoine honoraire de la cathédrale de Paris en 1851. En 1846 et en 1852, il fit des voyages à Rome, et dans son dernier il reçut le titre de Prototaire apostolique, qui comporte celui de Monseigneur. Il était aussi Chevalier de l'Ordre de St. Sylvestre et membre de l'Académie catholique de Rome.

Ecrivain distingué et théologien profond, il laisse après lui une marque lumineuse dans les lettres chrétiennes.—(Rédaction.)

Comme on le verra, dans la suite de cet Entretien, le Saint-Siège condamne ce qui suit :

Chapitre Ier.—Les *Panthéistes*, qui enseignent que tous les êtres sont Dieu et ont la propre substance de Dieu.—Les *Rationalistes absolus*, qui prétendent que l'homme a sa raison pour seule et unique règle, et que la foi chrétienne est opposée à cette raison.

Les panthéistes et les naturalistes absolus crient de toutes leurs forces que ce chapitre est opposée aux progrès de la raison et de la civilisation moderne.

Chapitre IIe.—Le Pape condamne les *Naturalistes* modérés, qui veulent bien admettre une religion surnaturelle, mais à condition qu'elle sera soumise au jugement de la raison ; que le philosophe ne peut ni ne doit se soumettre à aucune autorité.

Les rationalistes modérés disent que ce chapitre est opposé aux progrès de la raison et de la civilisation moderne.

Chapitre IIIe.—Le Pape condamne l'*Indifférentisme* et le *latitudinarisme*. Ce sont des systèmes qui consistent à enseigner que l'on peut se sauver indifféremment dans toutes les religions ; qu'on peut choisir celle que l'on juge vraie d'après les lumières de la raison, et que le protestantisme est une des formes de la vraie religion comme le catholicisme.

Les indifférents et les latitudinaires trouvent le chapitre opposé aux progrès de la raison et de la civilisation moderne.

Chapitre IVe.—Le Saint Père qualifie de peste le *Socialisme*, qui a pour but de détruire toutes les institutions sociales : gouvernements, magistrature, mariage, famille, etc.—Puis, le *Communisme*, qui nie le droit de propriété ; les *Sociétés secrètes*, qui ne s'envelopperaient pas de ténèbres si elles se proposaient le bien ; les *Sociétés bibliques* travaillant à miner le catholicisme au moyen de bibles falsifiées, et les *Sociétés clérico-libérales*, qui voudraient établir le libéralisme dans l'Eglise et jeter dans le clergé des idées d'indépendance.

Les socialistes, les communistes et les membres des sociétés secrètes, bibliques et clérico-libérales trouvent fort mauvais que le Pape les qualifie de pestes, et ils regardent ce procédé de Sa Sainteté comme opposé autant qu'il

est possible aux progrès de la raison et de la civilisation moderne.

Chapitre Ve.—Ce chapitre concerne les erreurs relatives à l'Eglise et à ses droits. Le Pape y condamne ceux qui refusent de reconnaître l'Eglise comme une société vraie, parfaite et pleinement libre ; ceux qui prétendent qu'elle ne doit pas exercer son autorité sans la permission du gouvernement civil et qu'elle n'a pas le pouvoir de décider que la religion qu'elle enseigne est la seule véritable ; ceux qui disent qu'elle n'a pas le droit naturel et légitime d'acquérir et de posséder ; que les Evêques n'ont pas le droit de publier même les lettres apostoliques sans la permission du gouvernement, etc., etc.

Chapitre VIe.—Sont condamnées les erreurs relatives à la société civile, considérée soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Eglise : celles, par exemple, qui consistent à dire que l'Etat est l'origine et la source de tous les droits ; que son droit est supérieur à celui de l'Eglise ; que la direction des écoles dans laquelle la jeunesse chrétienne est élevée lui appartient à lui seul ; que des catholiques peuvent approuver un système d'éducation en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Eglise ; que l'autorité séculière peut empêcher les fideles et les Evêques de communiquer librement entre eux et avec le Pape ; enfin que l'Eglise et l'Etat doivent être séparés, etc.

Tous les hommes politiques ignorant le catéchisme, toutes les fortes têtes placées dans cette condition, depuis les discoureurs de cabarets jusqu'aux sénateurs et aux membres du conseil d'Etat en Europe, tous ceux qui ont une science trop faible et une intelligence trop peu développée pour comprendre que l'Eglise a été constituée et organisée par un Dieu fait homme, qu'elle est le royaume de Dieu sur la terre, royaume dont tous les empires terrestres doivent s'honorer de faire partie et auquel ils doivent ce que toute créature doit à Dieu : l'amour, l'honneur et l'obéissance, tous ces hommes très-nombreux d'ailleurs, répètent sur tous les tons que les chapitres 5e et 6e, du *Syllabus*, sont entièrement opposés aux progrès de la raison et de la civilisation moderne.

Chapitre VIIe.—Le Saint-Père condamne certaines brochures et tirades de journaux qui affirment qu'il peut y

avoir une morale sans Dieu ; que les lois humaines peuvent obliger lors même qu'elles seraient opposées à celles de Dieu ou à la loi naturelle ; que tout système de morale, toute honnêteté doit consister à se procurer des richesses et des plaisirs ; qu'on doit proclamer et observer le principe de *non-intervention* ; par exemple. si un de nos amis est aux prises avec un assassin, il ne faudra ni intervenir pour délivrer cet ami, ni crier au secours, etc.

Ainsi, tous les voleurs, les scélérats, les assassins, tous ceux qui ont intérêt à ce qu'il n'y ait pas de justice divine et qui serait bien aises de pouvoir faire tout ce qu'il leur plaît sans remords ni contrainte, sont persuadés que ce chapitre du *Syllabus* est opposé aux progrès de la raison et de la civilisation moderne.

Chapitre VIIIe.—Ce chapitre est contre les erreurs qui touchent au mariage chrétien ; il réprouve la doctrine de ceux qui enseignent que le mariage chrétien n'a pas été élevé à la dignité de sacrement ; que le pouvoir temporel peut établir le divorce ; que l'Eglise n'a pas le droit d'apporter des empêchements diriments au mariage.

Tous ceux pour qui l'indissolubilité du mariage est un fardeau trop lourd, et qui voudraient pouvoir se débarrasser de leur femme quand elle a cessé de leur plaire ; qui voudraient que le mariage fut une simple affaire de commerce et d'intérêt matériel, et non une sainte union des cœurs, un engagement que prennent le mari et la femme de s'aider mutuellement à supporter les peines de la vie et à s'en servir pour mériter un bonheur sans fin dans un monde meilleur, regardent ce chapitre comme opposé aux progrès de la raison et de la civilisation moderne.

Chapitre IXe.—Ce chapitre condamne les erreurs relatives à la qualité du Souverain temporel que possède le Pape. Sa Sainteté condamne ceux qui combattent cette souveraineté temporelle et qui prétendent que son abrogation servirait à la liberté et au bien de l'Eglise.

Garibaldi, Mazzini, le roi d'Italie et tous les révolutionnaires, les ennemis de l'Eglise dans toutes les contrées du monde, ceux qui voudraient voir le Vicaire de Jésus-Christ sous la dépendance absolue d'un monarque despote et de ministres impies, tous ces hommes regardent ce chapitre comme sou-

verainement opposé aux progrès de la raison et de la civilisation moderne.

Chapitre Xe.—Enfin, dans ce chapitre, le Pape condamne les erreurs qui se rapportent au libéralisme moderne, erreurs qui consistent à dire qu'il n'est plus à propos que les Etats professent la seule vraie religion ; qu'il est raisonnable et avantageux de mettre sur le même pied, de traiter avec le même faveur, les mêmes honneurs, le même respect la religion que Jésus - Christ a lui-même donnée à son Eglise pour subsister jusqu'à la fin des siècles et les cultes inventés par des novateurs, qui se sont révoltés contre cette Eglise en donnant en même temps le scandale d'une vie licencieuse, etc., etc.

Nécessairement tous ceux qui regardent comme un louable et légitime progrès, le progrès dans l'erreur, dans l'indifférence à l'égard du bien et du mal, et dans le mal lui-même ; ceux qui croient que toute religion, sans excepter la religion catholique, est une œuvre humaine, susceptible de perfectionnement comme une charte, un code civil, une constitution politique ou un sénatus-consulte, sont persuadés que ce dernier chapitre du *Syllabus* est opposé au progrès véritable et à la vraie civilisation.

Voilà l'œuvre du chef de l'Eglise Romaine,—s'écrie le savant abbé Richaudeau,—œuvre qui a fait jeter des clameurs dans toutes les parties du monde qui se qualifie de civilisé ! Mais quel est donc cet homme qui s'arroge ainsi la fonction d'instruire, d'éclairer et de diriger l'univers entier, qui surveille toutes les nations, juge toutes les politiques, distribue l'éloge ou le blâme à tous les écrivains, aux hommes d'Etat, aux rois eux-mêmes, qui prononce ses sentences contre des monarques environnés d'un million de baionnettes, et qui a le privilège d'exciter la colère et la rage au lieu de succomber devant l'indifférence et le dédain ? Quel est cet homme qui ose ainsi se poser en face de toutes les erreurs, de toutes les aberrations, de toutes les folies et de toutes les perversités, qui les domine lui seul de sa voix puissante, et qui leur imprime une flétrissure dont il leur est impossible de se relever, des stigmates qu'ils n'effaceront jamais ? Qui donc osera dire qu'il est sans titre, sans autorité, sans pouvoir, ou qu'il n'a qu'un pouvoir humain ?

Maintenant laissons la parole à Mgr. Gaume.

Hæc est via, ambulate in ea, et non declinatis neque ad dexteram, neque ad sinistram.

Voici la voie, suivez-la, et ne vous en écarter ni à droite ni à gauche.

(Luce III. 10)

AVANT-PROPOS.

Le 20 avril 1875, le Souverain-Pontife, répondant aux pèlerins de Montpellier, leur disait : "Ce n'est pas assez de professer le respect pour le Saint-Siège, il est nécessaire de pratiquer l'obéissance au Syllabus et à l'Infaillibilité."

La soumission au Syllabus est donc un devoir de conscience pour tous les chrétiens, sans exception. Tous, par conséquent, doivent connaître le Syllabus, et le connaître si bien qu'il soit pour chacun, prêtre ou simple fidèle, habitants des villes ou habitants de la campagne, un oracle invariable et un guide toujours présent.

Ainsi l'exige non-seulement l'obéissance à l'Eglise, mais encore la nécessité d'éviter les pièges tendus sous nos pas, c'est-à-dire : les erreurs qui circulent autour de nous, nombreuses comme les atomes de l'air, et non moins contraires aux intérêts temporels des peuples, que funestes au salut des âmes.

Cependant, il faut le dire : de tous les documents providentiels récemment émanés du Siège apostolique, aucun peut-être n'est moins connu et plus mal compris que le Syllabus. Beaucoup en savent à peine le nom. Objet d'indifférence pour un grand nombre d'autres, il n'a pas mérité de leur part un quart d'heure d'étude sérieuse. Comment compter ceux qui, trompés par les mauvais journaux, le traitent d'acte malheureux et intempestif ; ou même le présentent comme un brandon de discorde, et une menace à la société.

Rectifier ces fausses idées, et, une fois de plus, montrer la haute sagesse du Saint-Père, qui veille avec une sollicitude continuelle au bonheur de tous : tel est le but de cet Entretien, destiné à porter la lumière surtout dans les classes populaires.

De cette manière, chaque enfant de

l'Eglise, quelle que soit sa condition, aura une véritable lumière pour diriger sa marche et distinguer sûrement le chemin de la vérité, parmi les sentiers de l'erreur si nombreux aujourd'hui.

CHAPITRE I.

Le Syllabus.

Question.—Qu'est-ce que le Syllabus ?

Réponse.—Le Syllabus est un recueil des principales erreurs répandues aujourd'hui dans le monde, et déjà condamnées par l'Eglise.

Q. Le Syllabus était-il nécessaire ?

R. Demander si le Syllabus était nécessaire, c'est demander si un guide fidèle est nécessaire au voyageur obligé de traverser pendant la nuit une forêt inconnue et semée de précipices.

Q. Quels sont ces précipices ?

R. Ces précipices sont les erreurs de tout genre dont le monde actuel est rempli et qui constituent un danger continuel, non-seulement pour la foi du chrétien, mais encore pour la conservation de la société.

Q. Que fait le Syllabus ?

R. Afin que chacun puisse facilement connaître ces différentes erreurs et les éviter, le Syllabus les réunit en quelques pages, et donne une nouvelle force aux condamnations précédentes.

Q. Comment devons-nous considérer le Syllabus ?

R. Nous devons considérer le Syllabus : 1o. comme une preuve de la sollicitude avec laquelle le Souverain Pontife veille sur le monde ; 2o. comme la *boussole du chrétien* et la *charte des nations* : par conséquent, comme un grand bienfait, puisqu'en nous traçant le chemin qu'il faut suivre, il nous empêche de nous égarer et de nous perdre.

CHAPITRE II.

L'Obéissance au Syllabus.

Q. Comment devons-nous obéir au Syllabus ?

R. Nous devons obéir au Syllabus, comme nous devons obéir aux ensei-

gnements du Souverain Pontife et de l'Eglise.

Q. Quelle doit être cette obéissance ?

R. Cette obéissance doit être une obéissance d'esprit, de cœur et de conduite.

Q. En quoi consiste l'obéissance d'esprit ?

R. L'obéissance d'esprit consiste à croire fermement, et sans raisonner, tout ce qu'enseigne le Syllabus, et à condamner sans réserve tout ce qu'il condamne, et dans le sens où il le condamne.

Q. En quoi consiste l'obéissance de cœur ?

R. L'obéissance de cœur consiste à embrasser avec reconnaissance toutes les doctrines du Syllabus.

Q. Pourquoi cela ?

R. Parce que le Syllabus nous met en possession de la vérité, qui est le plus grand des biens, et nous préserve de l'erreur, qui est le plus grand des maux.

Q. En quoi consiste l'obéissance de conduite ?

R. L'obéissance de conduite consiste à conformer, en particulier et en public, nos actions et nos paroles aux enseignements du Syllabus.

CHAPITRE III.

Nécessité de l'obéissance au Syllabus.

Q. La triple obéissance, dont vous venez de parler, est-elle nécessaire ?

R. La triple obéissance, dont nous venons de parler, est absolument nécessaire, autrement une soumission purement extérieure serait une coupable hypocrisie.

Q. Que faut-il penser de ceux qui, connaissant le Syllabus, n'y obéissent pas ?

R. Il faut penser de ceux qui, connaissant le Syllabus, n'y obéissent pas, qu'ils se perdent en perdant les autres.

Q. Que faut-il penser de ceux qui, par ignorance, n'obéissent pas au Syllabus ?

R. Il faut penser de ceux qui, par ignorance, n'obéissent pas au Syllabus, qu'ils s'exposent à commettre des péchés plus ou moins graves, en tombant

dans des erreurs plus ou moins volontaires.

Q. Que suit-il de là ?

R. Il suit de là que tous doivent connaître la vérité et chercher à être préservés de l'erreur.

Q. A qui cette connaissance est-elle particulièrement nécessaire ?

R. Cette connaissance est particulièrement nécessaire à ceux qui sont chargés d'instruire et de gouverner les autres.

Q. Quel est le but de cet Entretien ?

R. Le but de cet Entretien est de faire pénétrer dans toutes les classes de la société, la connaissance du Syllabus et des obligations qu'il impose.

CHAPITRE IV.

Erreurs condamnées par le Syllabus, le Panthéisme, le Naturalisme, le Rationalisme absolu.

Q. Que contient le Syllabus ?

R. Le Syllabus contient *quatre-vingts* Propositions, qui peuvent se rattacher à dix chefs différents, suivant la nature des erreurs condamnées.

Q. Quelles sont les premières erreurs condamnées par le Syllabus ?

R. Les premières erreurs condamnées par le Syllabus, sont : le Panthéisme, le Naturalisme, le Rationalisme absolu.

Q. Que'est-ce que le panthéisme ?

R. Le panthéisme est une erreur qui consiste à dire que tout est Dieu, l'homme et le monde, l'esprit et la matière.

Q. Qu'est-ce que le naturalisme ?

R. Le naturalisme est une erreur qui nie la nécessité de la révélation, et soutient que l'homme peut, par les seules lumières de sa raison, parvenir à la connaissance de toutes les vérités, et, par les seules forces de sa nature, pratiquer toutes les vertus nécessaires au salut.

Q. Qu'est-ce que le rationalisme absolu ?

R. Le rationalisme absolu est le système erroné de ceux qui prétendent que la raison de l'homme est indépendante de toute autorité dogmatique, et qu'elle est elle-même sa lumière et son guide.

(À continuer.)

Littérature.

[Pour l'Album des Familles]

ROMAN CANADIEN.

L'Enfant Mystérieux

PAR

V. EUGENE DICK.

Prologue.



PAR une belle matinée du mois de juillet 1839, les cloches de la cathédrale anglaise de Québec sonnaient à toute volée, conviant l'aristocratie de la ville à une brillante cérémonie.

Ce jour-là, en effet, Richard Walpole, jeune et riche négociant anglais, épousait mademoiselle Eugénie Latour, une des plus éclatantes beautés de la haute société canadienne-française.

Le temps était déjà loin où de mesquines rivalités nationales creusaient un abîme entre les deux grandes races qui se partagent le sol du Canada. L'apaisement était venu d'abord, bientôt suivi de cet estime mutuel que se doivent les peuples destinés à marcher côte à côte, sous l'égide d'une même constitution. Puis de l'estime on était passé à l'amitié, tant et si bien que l'on vit, spectacle consolant, les descendants de deux nations ennemies qui s'étaient longtemps combattues ne pas rougir de contracter ensemble d'indissolubles alliances.

De cette époque, la France et l'An-

gleterre firent plus que se donner la main, en Amérique, elles échangèrent l'anneau des fiançailles.

La cérémonie, célébrée par l'évêque anglican, fut des plus imposantes. Toute la *fashion* québécoise encombra l'immense nef, faisant des vœux sincères pour le bonheur du couple sympathique qui prononçait en ce moment le serment d'éternel amour.

À l'issue de l'office, les jeunes époux montèrent dans une splendide voiture de gala, tirée par quatre chevaux, et, suivis d'un nombreux cortège, prirent le chemin du Cap-Rouge, où se trouvait la maison de campagne de M. Walpole.

Puis, pendant huit jours, ce ne furent que fêtes, cavalcades, bals et festins. La *gentry* et le haut commerce s'en donnèrent à cœur-joie—rompant ainsi avec la singulière coutume anglaise qui veut que les premiers jours qui suivent le mariage se passent en wagon de chemin de fer ou sur le pont d'un bateau à vapeur.

Bref, on s'amusa beaucoup, et le jeune ménage faisait ses premiers pas dans la voie matrimoniale de façon à présager que le voyage de la vie serait une succession d'enchantements.

Hélas! combien ainsi débutent joyeusement pour finir dans les larmes! que d'aurores brillantes qui sont suivies, à la chute du jour, d'épouvantables orages!

Une année ne s'était pas écoulée que des nuages menaçants assombrissaient déjà le ciel pur de cette félicité conjugale. Madame Walpole, qui venait de donner le jour à une charmante petite fille—baptisée à la cathédrale catholique sous le nom d'Anna—Madame Walpole, disons-nous, était restée souffrante, sujette à de fréquentes attaques nerveuses et d'une impressionnabilité alarmante.

D'un autre côté, Richard recevait de mauvaises nouvelles d'Angleterre. Son père était malade et le mandait près de lui.

Le jeune négociant n'attendait que le rétablissement de sa femme pour se rendre à ce désir. Mais un jour une lettre lui arriva, portant le timbre de Londres, qui ne lui laissa d'autre alternative qu'un départ précipité.

Son père, dont il était le fils unique, se mourait.

Richard fit promettre à sa femme de

le venir rejoindre dès que l'état de sa santé le permettrait ; puis, confondant la mère et la fille dans un même embrassement, il partit le cœur hanté par de sinistres appréhensions.

Elles ne devaient que trop se réaliser.

Le fils arriva trop tard en Angleterre pour recevoir le dernier soupir du père.... Mais ceci n'était que la première station de la voie douloureuse.

Richard venait à peine de rendre à son père les honneurs suprêmes et de terminer les démarches légales nécessitées par l'immense succession que lui laissait le regretté défunt, qu'à son tour il tomba gravement malade.

Une main étrangère dut écrire à sa femme la lettre laconique que voici :

“ Madame,

“ Votre mari se meurt à l'hôtel Walpole. Vous aurez peut-être encore le temps de le voir vivant si vous vous embarquez sans retard.

Dr. KIMBREY.”

Ce message foudroyant arriva à destination le 14 septembre 1840, dans la soirée.

Dès le lendemain, madame Walpole et sa fille, à peine âgée de trois mois, prenaient passage sur le *Swedenborg*, grand navire norvégien, qui leva l'ancre à huit heures du soir.

Depuis la veille, la pauvre jeune femme affolée vivait dans un état de surexcitation nerveuse qui ne pouvait manquer d'amener une crise suprême.

Aussi la malheureuse n'eût-elle pas plus tôt perdu de vue les hautes murailles de sa ville natale, qu'elle dut se retirer dans sa cabine, en proie à une défaillance qui ne lui laissa que de rares instants de lucidité.

La maladie empira avec une rapidité terrible, et le voile de la mort ne tarda pas à s'étendre sur cette figure si jeune et si belle.

Vers dix heures, l'infortunée mère fit signe qu'on lui donnât sa fille. Elle lui mit au cou un médaillon suspendu à un cordon de soie ; puis s'emparant d'un petit coffret d'ébène à portée de sa main, elle le déposa à côté de l'enfant, accompagnant cette action d'un geste suppliant qui fut compris.

Alors, elle retomba sur sa couche, immobile et blanche comme de la cire.....

Le capitaine et le pilote, seuls té-

moins de cette navrante tragédie, n'en pouvaient croire leurs yeux et restaient pétrifiés.

Cependant, il fallut bien se rendre à l'évidence et prendre les mesures nécessaires pour que l'enfant n'eût pas à souffrir de l'absence de femme à bord.

Le pilote ordonna de virer de bord et de jeter l'ancre.

On était alors à quelque distance de l'île Madame, en face de Saint-François, petite paroisse de l'île d'Orléans.

Le temps s'était couvert et de gros nuages aux flancs pleins de tempêtes s'accumulaient dans l'ouest.

La nuit s'annonçait mal.

—Vite ! une chaloupe à la mer, ordonna le pilote : le second et quatre matelots vont aller porter cet enfant à la première famille venue, sur l'île d'Orléans. Je verrai à mon retour à ce qu'il soit rendu aux siens. Quant à la morte, nous aviserons demain.

On s'empressa d'obéir. La petite fille fut enveloppée avec soin et confiée au second, ainsi que le coffret si explicitement désigné par la défunte.

Puis la chaloupe, s'éloigna et disparut bientôt dans l'obscurité.

Trois heures plus tard, elle était de retour, mais presque remplie d'eau et ayant eu fort à faire pour lutter contre la bourrasque, qui commençait alors à prendre les proportions d'une véritable tempête.

Le second rapporta que voyant approcher le gros temps et craignant de ne pouvoir, s'il tardait trop, regagner le navire, il avait confié l'enfant à un pêcheur dont le fanal avait heureusement attiré son attention.

—Très-bien ! dit le pilote. Quand je serai de retour, je ferai les démarches nécessaires pour le retrouver.

Pendant ces pourparlers, la tourmente se déchainait sur le navire avec une fureur indicible. Il fallut lever l'ancre et fuir devant elle.

Trois jours entiers, la tempête fit rage, semant sur les écueils du golfe Saint-Laurent de bien nombreuses épaves.

Quant au *Swedenborg*, on n'en eut plus de nouvelles.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

Une veillée chez Pierre Bouet.

Le soir du 15 septembre 1840, Pierre Bouet fumait tranquillement sa pipe dans un coin, pendant que Marianne, sa chère moitié, lavait la vaisselle et desservait la table.

Le bonhomme venait de souper et s'absorbait béatement dans la nicotine, avec autant de voluptueuse gravité qu'un Osmanli plongé dans l'extase du *Kief*. Il regardait sans les voir les nuages capricieux que chassaient ses grosses lèvres, laissant errer sa pensée libre de tout contrôle, comme un honnête mortel à qui les soucis sont inconnus.

En effet, Pierre Bouet n'avait pas de soucis—sauf peut-être un seul... que bien des gens regardent plutôt comme une faveur signalée : il n'avait pas d'enfants.

A part ce petit désagrément, Pierre Bouet vivait heureux et se trouvait content de son sort.

Et, ma foi, il n'avait pas tort.

Ses foins étaient engrangés en bon ordre depuis un mois ; il avait terminé le jour même la récolte de son avoine et de son seigle, sans oublier celle du sarrasin, des pois et d'une notable quantité de blé, dont les gerbes dorées bondaient sa *batterie*. Ses patates restaient encore en terre, il est vrai, mais elles avaient une magnifique apparence, et les gelées n'étaient pas à craindre.

Que fallait-il de plus à Pierre Bouet, un des cultivateurs les plus aisés de Saint-François, petite paroisse fièrement campée sur la pointe orientale de l'île d'Orléans ?

Il était donc heureux... du moins autant que l'insatiable nature humaine le comporte ; et n'eût été cette chagrinante pensée que tout ce bien-être dont il jouissait passerait, après sa mort, faute d'héritier direct, à des collatéraux, Pierre Bouet n'aurait pas échangé son sort contre un empire.

Mais, hélas ! il fallait bien prendre son parti de cette éventualité, car décidément Marianne—qui allait avoir

cinquante ans—ne suivrait pas l'exemple de la Sarah biblique...

Ce soir-là donc, Bouet, installé dans son coin privilégié, fumait sa pipe, comme nous l'avons dit, tandis que Marianne vaquait aux soins du ménage.

Les deux époux, absorbés dans leur occupation réciproque, n'échangeaient pas une parole.

Ce ne fut que lorsque Marianne eut fini d'enlever la vaisselle du souper, d'essuyer la table, sur laquelle elle étendit un tapis de toile cirée, et que, s'étant munie de son tricot, elle se fût assise que Pierre Bouet sortit de sa torpeur. Il aspira coup sur coup une demi-douzaine de bouffées de fumée et appela :

—Hé ! bonne femme ?

Celle-ci releva la tête.

—Qu'est-ce que c'est, Pierrot ? dit-elle.

—Quel jour c'est-il aujourd'hui ?

—C'est aujourd'hui mercredi, donc.

—C'est pas ça que je te demande : quel quantième du mois ?

—Ah ! dame, j'en sais rien ; tout ce que je peux dire, c'est que c'était le douze dimanche.

—Le douze dimanche?... Eh bien ! ça fait pour aujourd'hui.....

—Ça fait.....

—Le quinze, ratatinelle ! Compte un peu, voir : le douze dimanche, le treize lundi, le quatorze mardi et.....

—Le quinze mercredi.... c'est pourtant vrai !

—Et le quinze de septembre encore ?

—Mais oui. Comme ça passe vite !

Il se fit un silence de quelques secondes. Les deux époux semblaient un peu embarrassés, avec une pointe d'émotion dans le regard.

Le père Bouet reprit le premier :

—Il y a juste cinquante ans que tu es dans le monde, ma pauvre vieille, car c'est aujourd'hui ta fête.

—Déjà ?

—Comme je te le dis, Marianne, et je te la souhaite de tout mon cœur.

Le brave cultivateur se leva et s'en fut embrasser cordialement son épouse sur les deux joues.

—Ah ! mon homme ! ne put que dire la bonne Marianne, dont les yeux étaient humides.

—Oui, oui... les années passent vite, grommela Bouet, pour donner le chan-

ge à sa propre émotion ; nous nous en allons, Marianne, nous nous en allons..

—Hélas ! oui : cinquante ans ! il passe midi, murmura la vieille.

—Sans compter que j'en ai cinquante-cinq, moi !... Encore si nous ne partions pas tout entiers... si nous laissions quelqu'un après nous ! continua le mari, poursuivant une pensée qui l'obsédait depuis longtemps.

—Que veux-tu ?... Dieu ne l'a pas voulu, répliqua tristement l'épouse.

—J'aurais donné dix ans de ma vie pour un enfant ! s'écria Pierre Bouet, en se rasseyant et bourrant sa pipe.

—Et moi donc ! exclama Marianne.

Nouveau silence. Les deux vieux évoquaient dans leur esprit les vives espérances, les alertes joyeuses et les déceptions réitérées que ce tenace désir de paternité leur avait values. Les cinquante ans de Marianne fermaient maintenant pour toujours la route à toutes ces illusions qui n'avaient pas été sans charmes, pour ne laisser comme réalité que le foyer vide et le petit berceau à l'état de rêve évanouie.

Pierre Bouet lança un véritable nuage de fumée et reprit d'une voix amère :

—Et dire, ratatinelle ! qu'il y a des fainéants et des propres à rien dont les maisons sont pleines d'enfants !... Vois par exemple mon garnement de frère, Antoine. Ça vous a rangé un beau bien en moins de vingt ans ; ça vit on ne sait comment ; c'est plaideur, dépensier, sans talents, sans religion et, pardessus tout ça, ivrogne comme une éponge... Eh bien ! ça vous a un gars et une fille qui sont pris comme des sapins. C'est pas juste, à la fin des fins !

—Pierre, Pierre, interrompit doucement la pieuse Marianne : ce que tu dis là n'est pas bien, mon homme. Il faut se contenter de ce que le bon Dieu nous envoie et ne pas envier le bien d'autrui. Antoine est père de deux enfants, c'est vrai, mais il n'a pas, comme nous, toujours du pain dans la huche.

—A qui la faute, je te le demande ? Il a eu autant de terre que moi sous les pieds. Si, au lieu de faire le beau parleur et de *fêter* avec ses pareils de l'Argentanay, où il a pris femme, il avait charrié du fumier sur ses clos et renchassé ses patates en temps, se verrait-il à la poche à l'heure d'aujourd'hui ?... Pas vrai, Marianne ?

2

—Pour ça, il n'y a pas à dire ; mais..

—Et penser que je me suis échiné, et toi aussi, du matin au soir pour ce vaurien-là, qui héritera de nous, faute d'avoir à qui donner le fruit de nos sueurs !... Ça me *chacote*, vois-tu, ma vieille.

—Quand on est mort, on n'a plus besoin de rien ; à quoi bon se chagriner, mon pauvre Pierre ?

—Au fait, tu as raison : n'y pensons plus... Et d'ailleurs c'est mon frère, après tout.

Pierre Bouet se rasséréna, avec cette philosophie insouciance particulière aux natures bien faites. Le brave homme avait comme cela, de temps à autre, des accès de mauvaise humeur contre son frère unique Antoine, qu'il accusait de paresse et de manque de prévoyance ; mais une fois la crise passée, Pierre Bouet redevenait lui-même, c'est-à-dire le meilleur des hommes.

La veillée s'écoula sans autres incidents.

Vers dix heures, Pierre se leva, alluma un fanal, se munit d'une poche et d'un petit baquet où grouillaient des centaines de vers de terre, puis il sortit, annonçant à sa femme qu'il serait de retour dans une couple d'heures.

Marianne continua de tricoter.

CHAPITRE II.

Un poisson du bon Dieu.

Où allait Pierre Bouet à une heure aussi avancée de la nuit ?

C'est ce que nous n'allons pas tarder à savoir.

Mais, d'abord, il nous faut dire un mot d'une petite industrie exercée par un certain nombre d'insulaires d'Orléans, notamment ceux de Saint-François et leurs voisins de Sainte-Famille, sur la rive nord.

Le poisson abonde dans les parages de cette partie de l'île. L'anguille et l'esturgeon surtout, vers les approches de l'automne, se rendent en phalanges serrées sur les longues battures de vase de Sainte-Famille et sur les fonds sablonneux qui forment l'estuaire du fleuve vis-à-vis Saint-François. Il y a là des pêches miraculeuses à faire pour ceux qui se lèvent tôt et se couchent tard, c'est-à-dire pour les vaillants qui

ne reculent pas devant la tâche de faire une fois le jour et une fois la nuit la visite de leurs lignes, à dix ou quinze arpents de chez eux.

Bien peu, il nous faut l'avouer, résistent longtemps à ce surcroît de fatigue. et la plupart, après quelques jours de pêche, renoncèrent à la mer pour ne s'occuper que de la terre.

Il n'en était pas ainsi de Pierre Bouet.

Depuis de longues années, il menait de front les deux besognes, perdant une couple d'heures de sommeil chaque nuit, mais en revanche gagnant d'assez jolis bénéfices avec le poisson qu'il allait vendre lui-même, dans sa chaloupe, sur les marchés de Québec.

Le père Bouet avait sur la grève, éparpillées jusqu'à marée basse, une dizaine de lignes dormantes. C'est là qu'il se rendait deux fois dans les vingt-quatre heures pour changer ses appâts.

Nous voilà édifiés maintenant sur la cause de sa sortie nocturne et sur la destination des singuliers engins dont nous l'avons vu se munir.

Pierre Bouet, s'éclairant de son fanal, prit la direction de la côte qui borde l'île à quelque distance des maisons. Arrivé sur la crête, il inspecta du regard la batture pour bien s'assurer que la mer était basse et ses lignes découvertes.

Puis il se disposa à descendre.

Mais, à ce moment, une assez forte rafale qui faillit éteindre sa lumière l'arrêta court.

—Hum ! dit-il, nous aurons du gros temps tout à l'heure. Les nuées courent dans le nord-est comme des *guevules* qui auraient le lutin à leurs trous-ses. On est mieux à terre qu'en mer par des nuits comme celle-là.

Et cette pensée pleine de bon sens le porta à inspecter le fleuve.

La lune venait de se dégager. Bouet put donc voir distinctement deux ou trois gros vaisseaux qui descendaient vent arrière, leurs hautes voiles carguées et sur leurs seuls huniers de misaine.

—En voilà qui sont prudents et ont flairé le grain ! murmura-t-il ... Ah ! mais que fait donc celui-là ?

Celui-là, c'était un grand navire noir qui, loffant tout à coup à peu de distance de la bouée de l'île Madame, venait de serrer toutes ses voiles et de jeter l'ancre.

—Un accident ! s'écria Pierre Bouet avec une singulière émotion ; oui c'est un accident, bien sûr, car on ne *mouille* pas avec un bon vent en poupe sans une raison majeure.

Il regarda encore quelque temps, mais la lune se cachant de nouveau ne lui permit plus de voir que les feux de position du navire immobile

—Ah ! bah ! se dit Bouet, c'est quelque pauvre matelot qui sera tombé par-dessus bord. Que Dieu ait son âme.

Et il se remit en marche.

La mer était alors tout à fait basse, laissant à découvert cinq ou six arpents de galets raboteux, enduits d'une vase gluante et coupés ci et là de grandes zones de sable où gisaient les lignes de Pierre Bouet.

C'est donc sur cette interminable batture que ce dernier s'engagea, décrivant des zig zags pour jeter en passant un coup-d'œil sur chacun de ses engins de pêche, se réservant de les appâter au retour, car il avait pour habitude de commencer par ceux du large.

La brillante lumière de son fanal piquait étrangement l'obscurité de la nuit, et cette espèce de feu-follet décrivant de folles arabesques sur la grève déserte avait des allures véritablement fantastiques.

Le bonhomme allait toujours, projetant la clarté de sa lanterne en avant de lui pour éclairer ses pas. Mais, chose extraordinaire, son esprit était bien loin de sa besogne. Au lieu de s'occuper, comme d'habitude, les chances de sa marée et le plus ou moins d'anguilles qui allaient emplir sa glacière, le vieux pêcheur, au contraire, pensait obstinément à ce grand navire à l'ancre dont il voyait distinctement les feux tricolores, à deux milles de là.

Pourquoi ce gros voilier, qui tout à l'heure filait si bien vent arrière, avait-il soudain viré de bord, cargué ses voiles et mouillé à quelques encablures de la bouée ?...

Pierre Bouet ne pouvait s'en rendre compte ; mais il présentait quelque malheur, quelque drame, peut-être ! Et ses pressentiments ne le trompaient jamais, se disait-il.

Telles étaient les réflexions de l'honnête insulaire, au moment même où il achevait de renouveler les appâts de sa ligne la plus près du fleuve—non

toutefois sans avoir empêché quelques belles anguilles—lorsque tout à coup il se redressa, comme s'il eût vu un serpent accroché à l'une de ses *empeignes*.

Immobile d'abord, il ne tarda pas à s'approcher du bord de l'eau et à scruter le fleuve de toute la puissance de son regard.

Un bruit lointain de rames se faisait entendre, venant du large. Parfois même le son encore mal défini d'une voix humaine dominait le sifflement de la brise.

Evidemment une embarcation faisait force de rames vers la terre, luttant péniblement contre la violence du vent et du courant.

Pierre Bouet ne respirait plus. Toutes ses facultés se concentraient dans ses yeux et ses oreilles.

Mais bientôt, plus de doutes ! La chaloupe—car c'en est une—apparaît dans la zone lumineuse du fanal ; elle approche ; elle atterrit.

Un homme, tenant un paquet dans ses bras, saute sur les rochers et s'avance précipitamment vers Bouet ahuri, que l'étonnement rive aux galets. Sans crier gare ! cet homme remet au pêcheur, qui le laisse faire, le singulier paquet, ainsi qu'un petit coffret assez lourd, puis regagne au pas de course son embarcation, en baragouinant quelque chose dans une langue que Bouet prend pour de l'anglais.

Et vogue la galère ! voilà la chaloupe repartie, la vision évanouie au sein de la rafale, qui redouble d'intensité !

Pierre Bouet n'en revenait pas.—Il faut avouer qu'il y avait de quoi !—Immobile et hagard, les bras chargés du mystérieux fardeau qu'on venait de lui confier si prestement, il regardait tout stupide les vagues qui déferlaient à ses pieds avec un bruit grandissant.

Tout à coup, ô miracle ! le paquet s'agita faiblement et un vagissement en sortit.

Bouet tressaillit jusqu'à la moelle des os et faillit tomber à la renverse. Une seconde, il se crut fou ou le jouet d'un rêve.

Mais le sentiment de la réalité le domina vite et une chaude bouffée de sang lui monta au visage, en même temps que son vieux cœur s'emplissait d'une immense tendresse.

—Un enfant ! s'écria-t-il, un enfant ! Oh !

Et rapprochant de ses lèvres l'infor-

me paquet de linge où palpait une petite créature du bon Dieu, il le baisa fiévreusement.

Puis, sans plus s'occuper de ses lignes et abandonnant aux vagues sa poche d'anguilles, il prit son élan vers la côte, bondissant comme un jeune homme et répétant sans cesse :

—Un enfant ! un petit enfant !

C'était un spectacle étrange que celui de cette course folle sur la grève déserte et de cette lanterne violemment secouée dans la nuit noire.

On eût dit un feu-follet exécutant quelque diabolique sarabande.

Pierre Bouet, haletant, épuisé, les cheveux collés aux tempes par la sueur, arriva chez lui comme une bombe.

—Marianne...Marianne...un enfant ! fut tout ce qu'il put dire, en déposant son précieux fardeau sur les genoux de sa femme.

Puis il se laissa choir sur une chaise, à moitié mort et soufflant comme un phoque.

Marianne jeta un cri de surprise. Mais l'instinct de la femme dominant aussitôt tout autre sentiment, elle écarta fébrilement les langes et mit à découvert la petite figure d'un enfant endormi.

—Ah ! mon Dieu ! fit-elle, c'en est un, en effet. Oh ! la chère petite créature !

Et les baisers d'aller un train !...

Ce qui réveilla le nouveau venu, qui se prit à pleurer.

Jamais musique ne parut plus harmonieuse aux oreilles des braves époux. Ils se regardaient les yeux humides, rayonnant de bonheur, comme si cette voix d'enfant venait de ressusciter leurs espérances tant de fois déçues.

Cependant, Marianne changea le poupon, lui fit boire un peu de lait sucré et l'installa commodément près du poêle.

C'était une délicieuse fillette d'environ trois mois, un chérubin rose et blond, à faire pâmer d'aise l'homme le moins désireux de paternité. Elle portait à son cou, suspendu à une cordellette de soie, un médaillon renfermant le portrait en buste d'une belle jeune femme.

Et c'était tout ! Pas le moindre bout de papier indiquant sa provenance. Seulement, les langes de fine toile et richement travaillés ne laissaient au-

cun doute sur la situation aisée des parents. Ces langes étaient marqués aux initiales A. W.—fil d'Ariane tout à fait insuffisant pour faire pénétrer le secret de cette mystérieuse affaire.

Il y avait bien le coffret confié à Bouet en même temps que l'enfant ; mais, chose inexplicable, ce coffret, en bois des îles incrusté de marqueterie et plaqué aux angles de moulures d'argent repoussé, n'avait ni clef ni serrure. Impossible, par conséquent, de l'ouvrir sans le briser à coups de hache ; et il ne fallait pas songer à détruire un bijou de cette valeur.

On en était donc réduit à parcourir, sans grand profit, tout le vaste champ des conjectures. Ce qui n'empêcha pas le ménage Bouet d'accueillir comme un don précieux de la Providence la pauvre petite abandonnée qui, comme la Vénus payenne de l'antiquité, venait d'être apportée par les vagues.

Après que les questions, les réponses, les redites, les explications se furent croisées pendant longtemps et que maints projets d'avenir eurent été échafaudés, les époux songèrent à prendre quelque repos.

Marianne s'endormit en répétant pour la centième fois :

—C'est un miracle !

Pierre Bouet, lui, murmurait avec une demi-conviction, qui allait s'enracinant de plus en plus :

—La chaloupe est une vision..... J'ai pris l'enfant à mes lignes : c'est un poisson du bon Dieu !

(A continuer.)

L'enfant.

Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable.
Ce n'est pas son visage où brille la candeur.
Ce n'est pas son regard d'innocence ineffable.
Plus pur que la vertu, plus beau que la pudeur.

Ce n'est pas sa gaite, ni son bonheur de vivre.
Ni les rires bruyants qui terminent ses pleurs.
Ni son cœur ingénu qui croit tout et qui livre
A qui veut les cueillir ses plus aimables fleurs.

Ce n'est pas son élan qu'aucun souci n'accable.
Ni son âme étrangère aux choses d'ici-bas.
Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable.
C'est qu'il a tous ces dons et qu'il ne le sait pas.

Comte DE SÉGUR.

FRANÇOIS LE BALAFRÉ.

(1562-1563.)

—
PREMIÈRE PARTIE.

—
LES AVENTURES DE COQUELUCHON

(Suite.)

IV

Ce que venait faire la dame aux gants rouges
chez Enguerrand l'Hermitte.



ENGUERRAND l'Hermitte atteignait à la pleine maturité de l'âge. Ses cheveux grisonnants, coupés ras, dessinaient trois pointes sur son front hâlé par la chaleur de la forge et ridé par les ans. Ses yeux gris luisaient sous des sourcils épais ; son visage maigre, aux pommettes saillantes, aux contours anguleux, était complètement rasé.

Bien qu'il fût de petite stature, il paraissait avoir une vigueur peu commune. Il portait un costume sévère, d'une coupe militaire, en drap de couleur foncée ; une dague à fourreau d'acier pendait à sa ceinture.

Quand il fut seul avec la dame aux gants rouges, celle-ci dénoua les cordons de son masque, et laissa voir des traits vieillis et fatigués, mais conservant encore les traces d'une grande beauté ; un regard imposant et froid, une bouche délicate, que les douleurs et les déceptions avaient flétrie d'une expression d'amertume, un large front où se reflétaient de hautes pensées. Une fraise plissée encadrait comme une guimpe de nonne, cette figure austère ; quelques boucles de cheveux se massaient sous les ailes du bonnet en forme de cœur, mis à la mode par la reine Marie Stuart, lors de son premier veuvage.

Telle qu'elle apparaissait ainsi, rigide sous ses vêtements de deuil, immobile et silencieuse, cette femme inspirait à la fois le respect et la crainte.

Enguerrand s'approcha et, cette fois, mit un genou à terre :

—C'est un grand honneur que Votre Majesté fait à ma pauvre maison....commença-t-il d'un ton pénétré.

Elle ne lui permit point d'achever :

—Honneur ! dit-elle, non. Qui se doute à cette heure que la reine Catherine est chez toi, brave homme ? Si la régente vient en ce logis, ce n'est point pour se rendre populaire, pour acquérir un partisan de plus...Je te sais dévoué : j'ai bu un verre d'eau que m'a donné ta fille, c'est plus que je ne fais pour personne, car je me répète souvent le proverbe de Florence : "*Fidarsi é bene e non fidarsi é meglio*" !... Mes porteurs de litière où sont-ils ?...

—Pour plus de sûreté je les ai fait entrer dans ma forge, madame, et je les y ai enfermés.

—Bien !... Le duc viendra-t-il ?... Il me l'a promis : je veux qu'il vienne, Enguerrand ! D'ici à deux mois les huguenots seront domptés, chassés du royaume, sinon....

—Sinon, madame ?

Elle pinça les lèvres et haussa les épaules, répétant avec raillerie :

—Sinon, il faudra se résigner à aller au prêche, puisque nous serons les vaincus. Oh ! ce Calvin !... Ah ! le pape Léon, mon oncle, n'a pas su détruire l'hérésie dans son germe : ce n'est pas les écrits de Luther qu'il fallait faire brûler par la main du bourreau, c'est Luther lui-même, le moine apostat et sacrilège, qu'on aurait dû livrer au bûcher....Le supplice de cet homme aurait empêché des torrents de sang de couler.... A cette heure, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, le monde enfin, ne serait pas bouleversé par ces guerres, ces révoltes, ces rébellions qui disloquent les trônes et renversent les monarchies !...

Ces paroles redoutables qui trahissaient sa pensée politique, la grande souveraine les prononça fièrement, avec l'ardeur d'une conviction enracinée. Sans transition, d'un air de lassitude, elle ajouta :

—Le duc ne vient pas, Enguerrand !

L'armurier se tenait debout devant elle, appuyant la main sur le dossier d'un siège.

—Et vous, reprit Catherine en lui montrant la table couverte de mets, ne mangez-vous pas ? Asseyez-vous, je le permets, et réparez vos forces....

—Votre Majesté me comble.... répondit-il en s'inclinant. Qu'elle ne s'inquiète pas : je n'ai besoin de rien.

—Une âme de fer, un corps de bronze ! On m'a dit cela, reprit Catherine le couvrant d'un regard scrutateur. Eh bien ! maître l'Hermitte — ou quelque soit votre nom, car avec vous autres, conspirateurs et *condottieri*, on ne sait jamais !... —Eh bien ! donnez-moi un conseil : que pensez-vous de cette entrevue avec monsieur de Guise ?

—Vous avez, tout à l'heure, cité un proverbe toscan, madame, permettez-moi de vous rappeler ce proverbe romain : "*Duro contro duro non fa buon muro*." François de Lorraine est un audacieux politique !

—Et moi je suis une Médicis ! risposta la reine dont le bras dessina un geste altier.... Il ne s'agit pas de nos préférences.... Le royaume agonise : tout s'en va : plus d'armée, plus de discipline, plus de magistrats, plus de justice.. Les frères s'arment contre les frères, toute famille est divisée.... Le peuple dispute et ne travaille plus.... Le roi, faible enfant de treize ans, peut mourir d'une maladie mystérieuse, comme son père François.... mes fils sont d'une race condamnée : ils portent la peine des fautes de leur aieul.... Je lutterai, entendez-vous, Enguerrand ? Moi seule je peux remonter ce courant, moi seule ranimer ce pays qui s'éteint dans les convulsions d'une agonie barbare. François de Lorraine sera le bras qui frappe ou qui soutient, je serai la tête, qui ordonne et dirige. Il en sera ainsi, je le veux ! je le veux !... Cet homme est nécessaire à mes desseins....

—Et s'il résiste ?

—Je le briserai !... La patrie à sauver !... Qu'est-ce en comparaison, que la vie d'une misérable créature.—Oh ! Rouen, ville de malheur, où Jeanne d'Arc a péri.... la plus pure des gloires de France ! Vous verrez que mes capitaines ne prendront pas Rouen. Ce Condé,— un Bourbon,— rebelle à son roi !... Ce Montgommery, le régicide, qui arme l'Anglais contre son pays !... Quelle besogne ils donneront au bourreau, si jamais ils tombent entre ces mains trop débiles pour la quenouille, mais auxquelles le sceptre n'est pas trop lourd !

—Six heures, madame. Monseigneur le duc ne doit pas être bien loin.

—Maître, êtes vous sûr que nous

serons seuls, que nul ne viendra troubler cette conférence ?

—Ma porte est close et les verrous sont mis.....

—Nous avons été d'acharnés ennemis l'un pour l'autre, moi et ce Balaféré. Je lui pardonne, et n'ai cure de son pardon. Mais qu'il me sauve... ou, si grand qu'il soit, je le rapetisserai à la taille du plus petit bourgeois en lui faisant couper la tête.... Le voici, allez ouvrir, Enguerrand.

On frappait, en effet, à la porte du logis. Catherine rajusta sa mante, se mit debout, et, le front haut, calme, impassible, souriante, elle attendit.

Le duc de Guise, en entrant, fut étonné de voir un regard affectueux s'arrêter sur lui, un sourire aimable se jouer sur les lèvres de la reine. Il n'attendait pas un si bienveillant accueil : il avait trop écouté les rumeurs sourdes, les calomnies soudoyées, qui s'élevaient contre Catherine de Médicis de son vivant même, et la punissaient atrocement de vouloir, avant tout, et par n'importe quels moyens, le bien de l'Etat.

—Soyez le bienvenu, mon cousin, lui dit-elle avec empressement. J'ai mis en vous toute ma confiance, et vous arrivez dans un terrible moment. Quelles nouvelles m'apportez-vous ?... Rouen ?

M. de Guise prit la main que lui tendait la régente et la porta à ses lèvres :

—Madame, dit-il de sa voix sonore, il n'y a jamais rien de perdu, avec l'aide de Dieu !

En arrivant devant la maison d'Enguerrand l'Hermitte, Coqueluchon se sépara de M. de Guise, qui le chargea de faire le guet.

Il vit le duc suivre l'armurier, il entendit la porte se refermer, et, suivant son instinct de curieux, il se mit à observer les aîtres.

Une seule fenêtre, vigoureusement éclairée, ressortait sur la sombre façade, à dix pieds du sol.

—Que je voudrais voir ce qui se passe là-haut ! disait Coqueluchon à part lui.

M. de Guise prétend que madame la reine l'attend. La reine est au Louvre. Pourquoi donc M. de Guise vient-il tout d'abord à l'enseigne de Saint-Victor ? A moins que... mais c'est impossible. Enguerrand l'Hermitte n'est pas

de ceux que hantent les reines. Et cependant... que je donnerais bien la meilleure armure du connétable Patenôtre pour savoir ce qui se trame là-haut !

Il réfléchit un moment, puis avisant les poutrelles qui s'entre-croisaient, les jambages sculptés du tourillon :

— Ne peut-on se hisser, poursuivit-il, je grimpais dans la hune fort agilement....

La rue était déserte, obscure ; aucune boutique ouverte ; une lanterne fumeuse, aux vitres calcinées, grinçait suspendue au-dessus de l'officine d'un apothicaire, antre nauséabond d'où s'échappaient d'infectes émanations. Le fracas sourd du pilon heurtant le bronze, troublait seul le silence ; les chats du quartier attirés par l'odeur subtile de la valériane que le suppôt de Gallien concassait avec fureur, rôdaient dans l'ombre, s'appelaient en miaulant, et bientôt ces appels caressants de voix félines allaient former un chœur formidable de cris rauques et discordants.

Coqueluchon n'hésita point davantage. Il mesura de l'œil, une seconde fois, la distance qui séparait la fenêtre du sol. Puis il prit délibérément son parti : s'accrochant aux aspérités des sculptures qui fleurissaient le tourillon, il s'enleva lentement, et commença l'escalade.

Une poutrelle, formant corniche lui servit de chemin pour gagner la croisée, aux ferrures de laquelle il s'appuya. Le mulâtre avança la tête, avec mille précautions ; les courtines laissaient passer un filet de lumière entre leurs plis, par une ouverture assez large pour que le mulâtre put apercevoir, discutant avec animation, le duc de Guise et maître l'Hermitte, et tout au fond de la petite salle, près de la cheminée, la dame aux gants rouges, dont le visage restait dans l'ombre.

— Qui est celle-là, reprit Coqueluchon poursuivant son monologue. Ce n'est pas Agnès, à coup sûr, et ce ne peut-être la vieille grosse Monique : onques n'eut gants de soie à glants d'argent, la plantureuse paysanne ! Que besognent ces gens-ci ?... ”

La dame aux gants rouges fit un pas en avant, et vint s'asseoir auprès de la table.

— Oh ! exclama l'aventurier stupéfait... N'ai-je pas la berlue ?... Madame la reine-mère ! Est-ce bien elle ? Ne

l'ai-je point vue dimanche faisant ses dévotions à madame la Vierge en l'église Saint-Germain d'Auxerre?... Et lundi, emmenant le roi Charles du mail? La reine chez Enguerrand l'armurier?... Et Guise conférant avec elle?... C'est donc rue de la Tixéranderie que se tiennent maintenant les Assises du royaume? Voyons! combien me paierait cette découverte messire le chancelier de France? Ou mieux, M. de Coligny, qui tient pour la vache à Colas?..."

Il voyait fort bien, l'agile mulâtre mais il n'entendait pas un traître mot; et comme il lui suffisait d'avoir vu, il jugea prudent de redescendre. Il revint donc, d'un pied agile à l'angle du tourillon, se suspendit par les deux mains à une gargouille, se laissa tomber, et roula sur un tas de paille qui amortit le bruit de sa chute.

Mais il n'eut pas le temps de se relever. Une main de fer s'abattit sur sa poitrine et le maintint couché; à deux pouces de son cou luisait une lame aigüe. Coqueluchon se crut au pouvoir d'un estafier de Catherine, et murmura d'une voix désolée :

—Je suis mort!

—Pas encore! prononça une voix, grossie à dessein mais d'un timbre juvénile. Qui es-tu, et que faisais-tu là-haut?

"Puisqu'il l'ignore, pensa le rusé mulâtre, il n'est pas ce que je croyais. Je suis sauvé."

Il poussa néanmoins un gémissent lamentable.

—Vous me faites mal, dit-il plus haut, je crois que je me suis meurtri quelque membre en tombant. Lâchez-moi.

—Si tu essaye de fuir je te coupe la gorge, larron de nuit!

Coqueluchon se releva doucement et tout en geignant, il eut soin de rabaisser son capuce, et de tirer son couteau de la gaine.

—Là! reprit-il alors d'un ton résolu. A deux de jeux, maintenant, et si vous n'êtes pas sage, nous allons en découdre.

Il avait devant lui un page, en cape de velours retroussée sur le côté.

—Eh quoi! s'écria Coqueluchon en éclatant de rire, c'est vous, monsieur de Villegomblain? A cette heure? courant les ruelles? belle conduite pour un page! Mme. la duchesse vous fera donner les étrivières.

—Qu'est-ce à dire, maraud! gronda l'autre en colère.

—Bon! je m'entends, et je sais de quelle façon M. de Guise entend qu'on élève chez lui les petits gentilshommes. Barbe de bouc! vous ferez un de ces matins piteuse figure. Ça, que rôdez-vous céans, mon jeune seigneur? Vous rentrerez à l'hôtel tout empuanti, si vous demeurez plus de cinq minutes dans le voisinage de l'apothicaire, la peste l'étouffe.

Villegomblain, durant ce discours remettait sa dague au fourreau, et prenant Coqueluchon par le bras le conduisait, sans résistance, à quelque pas de là, et justement sous la lanterne de l'apothicaire.

Le jeune homme haussa les épaules :

—Améric Nord'hù !.... s'écria-t-il. Peuh! Courre gibier de potence!..... J'étais donc aveugle?

Il prit dans sa bourse quelques piécettes et les tendit à Coqueluchon qui se redressa avec fierté :

—Je ne demande pas l'aumône, monsieur de Villegomblain.

—Va donc te faire pendre, l'ami.

—Je pense que le chanvre avec lequel on fera la corde pour me pendre n'est pas encore semé, riposta Coqueluchon d'un ton enjoué.

—Heuh! si, tout à l'heure, un archer du guet, par exemple, eût été à ma place.

—Il m'aurait félicité de mon adresse, arheva Coqueluchon avec sang-froid.

Le jeune homme fronça le sourcil :

—J'ai la main prompte, dit-il rudement, va-t-en!

—Où voulez-vous que j'aille, monsieur?

—Au diable, si tu veux!

—Je ne veux pas.

—Ça! drôle, sais-tu que tu m'échauffes les oreilles? Tu te moques de moi depuis un quart d'heure!

—Depuis cinq minutes seulement, répartit Coqueluchon en s'inclinant. Ne vous emportez pas, monsieur de Villegomblain, mais faites-moi le plaisir, tandis que je vais à tribord, d'aller, vous, à bâbord. Rentrez à l'hôtel de Guise, où l'on a besoin de vos services, et veuillez me laisser la place, où j'ai mes affaires.

Villegomblain posa la main sur la poignée de sa dague :

—Voici qui va te faire entendre raison, dit-il.

—Les étrivières! répéta le mulâtre

en riconnant. Prenez garde, Sidoine ! Je serai demain votre égal.... Ce soir, je suis votre chef, parce que je suis plus fort que vous. Ecoutez-moi bien : j'ai l'ordre d'attendre ici quelqu'un qui est, pour le présent, l'hôte d'Enguerrand l'Hermitte.... Et celui-là, s'il vous rencontrait, aurait le droit de vous châtier. Je suis bon prince, et ne vous interroge point sur votre présence en ce lieu, à pareille heure.... Je me contenterai d'en toucher deux mots à....

A l'armurier ?....

Coqueluchon hochait la tête négativement.

—A Monique ?

—Si vous partez sans plus discuter, je me tairai !... Allez donc, beau page, et vous souvenez de ce seul mot : les étrivières.

Dompté par le regard ferme et froid, par l'attitude résolue du mulâtre, qui le poussait devant lui tout en parlant, Villegomblain fit un geste de rage, et s'enveloppant de sa cape, rabattit sur ses yeux son toquet à l'espagnole, frappa du pied, et s'éloigna rapidement, tandis que le mulâtre, les poings sur les hanches, le nez au vent, riait à gorge déployée.

Quand il eut perdu le page de vue, il revint à la porte Beaudet, qu'il avait dépassée, et se remit en observation au coin de la rue des Mauvais-Garçons.

Quelques flocons de neige voltigeaient dans l'espace, et mouchetaient le sol durci par le gel ; peu à peu ils se firent plus abondants et plus pressés, et ce fut bientôt un tourbillon glacé.

Le pauvre mulâtre, grelottant sous ses habits alourdis par l'humidité, se tapit sous l'auvent d'une boutique.

Il faisait grand froid. Le calme de la nuit succédait au mouvement, au bruit de la journée. Aucun passant n'égayait la solitude de la rue ; l'apothicaire fermait ses volets, éteignait sa lanterne ; bientôt ce ne furent que ténèbres épaisses, morne silence, et la neige se précipitait, douce et lourde, sur la terre que couvrait déjà un tapis épais comme une fourrure d'hermine.

Soudain éclatèrent, en un concert de voix vibrantes, argentines, grave ou sonores, les cloches de toutes les paroisses de Paris sonnant le couvre-feu. C'était une volée de mugissements prolongés, de notes claires, de tintements plaintifs, unis et confondus, chantant

l'hymne mélancolique, l'adieu au jour passé, le salut au jour à venir.

Puis le chœur devint murmure, les vibrations de l'airain se ralentirent, les tintements s'égrenèrent, tout se tut, et les guetteurs de nuit lancèrent leur premier cri, non pas vif et joyeux comme dans les fraîches nuits étoilées de l'été, mais étouffé et lugubre :

—Il est huit heures, dormez en paix !....

V.

« Ce que M. le duc de Guise venait faire au logis de maître Enguerrand l'Hermitte, et de l'entretien qu'il eut avec la dame aux gants rouges.

—Madame, avait dit le duc de Guise à Catherine de Médicis, il n'y a jamais rien de perdu, avec l'aide de Dieu !

La reine-mère pâlit, mais ne voulant rien laisser voir de ses terreurs, elle répondit à ces paroles, qui faisaient présager une mauvaise nouvelle, par une de ces digressions subites où elle excellait, et qui lui permettaient la réflexion.

—Mon cousin, prononça-t-elle donc, en déguisant l'altération de sa voix, qui nous aurait dit que nous nous reverrions ici, après l'entrée triomphale que vous fîtes à Paris au mois de mars dernier, entouré de messieurs vos frères, du connétable et du maréchal Saint-André, des principaux seigneurs du royaume et de deux mille gentils-hommes !

François de Lorraine fronça légèrement les sourcils. L'allusion était directe :

—Si je suis ici, Votre Majesté sait bien que c'est pour la servir, remarquait-il froidement. Quand je vins à Paris, il importait que ma situation fût nettement établie vis-à-vis de monsieur de Condé et de ses coreligionnaires. Ai-je mal conseillé Votre Majesté ?.... Ah ! je l'avoue, ajouta le duc, répondant à un geste échappé à l'impassible Catherine, j'ai dû contrecarrer plus d'une fois les idées, les plans de la reine.... mais non par ambition personnelle, et seulement pour l'amour de la paix.

—Vous arriviez de Vassy.... balbutia Catherine.

—Ah ! par ma foi !... cette catastrophe redressera donc toujours contre moi !... Vos ennemis, en effet, m'appellent le *Boucher de Vassy* !....

—Madame la reine veut sans doute connaître la vérité sur cette affaire, fit observer Enguerrand l'Hermite, humblement incliné, mais avec une fermeté bien marquée.

Le duc et l'artisan échangèrent un regard d'intelligence ; le premier poursuivit :

—La vérité !... J'arrivais à Vassy avec ma femme, mes enfants et mon frère le cardinal. Nous avions deux cents hommes d'escorte. C'était un dimanche. Nous allâmes entendre la messe à l'Église, et, apprenant que mille ou douze cents huguenots assistaient au prêche dans une grange voisine, je dépêchai à leurs ministres deux de mes pages pour les prier de venir s'entendre avec moi, sur des plaintes que l'on m'avait portées contre eux. Mes pages furent insultés, chassés de la grange : ils eurent le tort de repousser la violence par la violence. Mes valets, mes soldats se mêlèrent à la bagarre, un contre six !... On les assaillit à coup de pierres. Je vins avec la Brosse, un de mes gentilshommes, pour faire cesser le tumulte : nous fûmes blessés tous les deux. Alors voyant couler mon sang, la colère prit mes gens ; malgré mes ordres, mes prières, malgré les supplications de ma femme, la grange fut prise d'assaut, et soixante de ces malheureux payèrent de leur vie une imprudente provocation. Je n'avais même pas mis l'épée à la main.

—Et qui songe à vous accuser ! s'écria Catherine, avec cette promptitude de revirement propre aux grands politiques. Suis-je capable de vous mal juger, monsieur mon cousin ?

—Madame, on m'a dit que vous aviez accordé quelque parole favorable au ministre Théodore de Bèze, envoyé vers vous pour faire le plaignant des huguenots....

—Et ce fut alors, ajouta Enguerrand l'Hermite d'un ton conciliant, que le roi de Navarre prit le parti de monsieur et s'écria : " Quiconque touche le bout du doigt de mon frère le duc de Guise, me touche dans mon corps tout entier."

—Paroles auxquelles j'applaudis, reprit Catherine, car je crois que M. de Guise est le plus ferme défenseur de notre couronne.

—Alors—puisque nous voici lancés dans une explication devenue nécessaire,—alors pourquoi Votre Majesté

faisait-elle à ma femme l'honneur de lui écrire qu'elle se fierait en moi si elle pouvait seulement être assurée que le roi de Navarre ni moi ne prétendons lui ravir le gouvernement et l'autorité ?

—*Ohimé!* exclama la reine-mère

Elle murmura à voix basse :

—*A legno scassinato il mare é sempre irato* : A navire brisé tous vents sont contraires.

Et d'une voix raffermie :

—Je ne mets plus aucune condition à un rapprochement entre nous, monsieur le duc : je me livre sans retour à votre loyauté, car j'ai besoin de vous, avoua-t-elle naïvement.... Rouen, nous ne l'avons pas repris, n'est-ce pas ? Dites-moi maintenant vos nouvelles.

Catherine, oubliant ce que ses paroles pouvaient avoir de pénible pour le grand capitaine, trouvait une ressource inopinée en déplaçant le sujet de cet étrange colloque, et détournait habilement l'esprit de son interlocuteur sur un sujet plus actuel et plus entraînant.

Guise le comprit fort bien, mais il ne voulut pas s'abstenir, et, suivant la reine-mère sur le terrain où elle le conduisait :

—Votre Majesté a sans doute reçu, répondit-il, le courrier par lequel je lui mandai le malheur arrivé au roi de Navarre. Il a été frappé d'un coup d'arquebuse à l'épaule, et l'avis de mon chirurgien, maître Ambroise Paré— le même qui voulait trépaner le défunt roi François, votre fils, et qui dût vous obéir, à mon grand regret !— l'avis d'Ambroise, dis-je, est que la vie du roi est en danger ; il est peut-être mort à cette heure.... Antoine de Bourbon doit être à Saint-Jean d'Angely.

—C'est bien ! dit Catherine, avec une parfaite indifférence : s'il meurt, je suppose que son fils Henri ne lui succèdera pas dans son royaume chimérique !.. Est-il confessé ?

—L'évêque de Mende est auprès de lui, madame.

—Et Rouen, Rouen ?

—Nous l'avons pris, madame,

—Ah ! enfin !... Eh ! que parliez-vous de mauvaises nouvelles ? Le régicide est-il prisonnier ?

—M. de Montgomery a pu s'échapper. Des galériens l'ont mené au Havre à force de rames.

—Le misérable !...

—M. de Montgomery tua notre si-

re Henri II par accident et non par trahison, voulut objecter Enguerrand l'Hermite.

La reine, blême de colère, se leva, et, frappant violemment du poing sur la table dont tous les cristaux et l'orfèvrerie sonnèrent.

—Tais - toi ! tais - toi, cria-t-elle avec une extrême véhémence, et que jamais le nom de cet assassin ne soit prononcé devant moi, la veuve de sa victime !.. Le hasard ne sert aussi bien que les gens qui le provoquent ! La mort de mon époux a profité à tous les ennemis de la France, aux Anglais surtout, chez qui cet homme s'est réfugié d'abord, et qui lui ont fourni deux mille soldats pour envahir le sol français... Ah ! que la paix civile se rétablisse, et je vous chargerai, mon cousin de Guise, d'apprendre à Elisabeth Tudor— cette bâtarde !— qu'il en coûte de se mêler de mes affaires, malgré moi... Donc vous avez pris Rouen ? acheva-t-elle, sans transition, et calmée tout-à-coup.

—Il reste encore aux huguenots plus de trente places, madame, le bassin de la Loire, Orléans, La Rochelle, Angers, Nîmes....

—Eh ! Monsieur, vous êtes de taille à faire reculer un Condé !... Vous reprendrez aux rebelles Orléans, La Rochelle, Nîmes, tout ce que la trahison, les divisions élevées entre nous leur ont permis de nous prendre. Vous êtes un vaillant capitaine, vous ! L'épée qui pend à votre côté ne restera pas inactive. Mais que faut-il faire à présent ?

Le duc, fatigué, se tenait debout avec peine. La reine le remarqua, et, lui indiquant un siège :

—Asseyez - vous, lui dit-elle. Que faire ?

—Madame, il me paraît qu'une mesure de clémence est nécessaire : je vous conseille une déclaration accordant grâce plénière à tous ceux qui ont pris les armes contre le roi, à la seule condition de professer notre sainte religion et d'abandonner les prêches....

—Oui, n'est-ce pas ? concilier !... toujours pardonner ? favoriser l'ennemi, amnistier le traître, repartit Catherine, d'un ton de profonde amertume. Et c'est vous qui demandez cela, mon cousin ?... vous qui, parlant de l'édit de janvier, disiez naguère que c'était

de la pointe du glaive qu'il fallait rompre ce détestable édit....

—Est-il un meilleur moyen de séparer du prince de Condé les gentilshommes qui sont entrés dans la rébellion par crainte ou par faiblesse ?

—Ah ! parlez-moi de Condé, reprit la reine, saisissant avec prestesse l'occasion de ne pas discuter sur-le-champ l'avis de François de Lorraine.

—Je n'ai pas grand bien à en dire, madame, fit le duc en poussant un soupir. Monsieur de Condé vient de commettre une action atroce : au mépris du droit des gens il a fait pendre un conseiller au Parlement de Paris, le sieur Sapin, et l'abbé de Gastines, fait prisonniers par ses troupes.

—Les armes à la main ? demanda la reine d'une voix indignée.

—Non, madame.

—C'est une action abominable !... s'écria Enguerrand l'Hermite.

—*Pazienza!* gronda Catherine les dents serrées.

—Mais ce qui est grave, madame, poursuivit le duc, ramenant l'entretien à son point de départ, c'est ce qui me reste à vous apprendre.

La reine-mère lui montra d'un geste gracieux la table encore dressée :

—Duc, ce brave homme avait préparé ce repas.... Ne voulez-vous pas vous rafraîchir ?

—Un soldat sait attendre.... Ne vous mettez point en peine !... Ce qui m'a fait accourir au premier appel de Votre Majesté, c'est que les circonstances sont graves : Paris sera assiégé dans huit jours.

—*Sangue della Vergine!* cria Catherine, effarée, que me dites-vous là, monsieur de Guise ?

—Madame, Duras ramène à Orléans quinze cents fantassins et trois cents cavaliers. Monsieur de Condé rappelle d'Allemagne d'Andelot qui est allé, protestant zélé autant que mauvais Français, implorer le secours des princes luthériens, et qui revient avec sept mille soudards allemands....

—Bon ! fit observer l'armurier, qui prenait part à ce grave entretien sans que la reine ni le duc parussent étonnés qu'un simple bourgeois osât se permettre une telle licence. Le duc de Nemours et Saint-André attendent M. Dandelot en Champagne et en Bourgogne.... Ils l'écraseront !

—Le prince de Porcien est allé à sa

rencontre avec cent gentilshommes jusqu'à Strasbourg.

—Enfin quel est le but de Condé ?

—Il se croit en situation d'assiéger Paris, dès qu'il aura relié Duras et Dandelot. Il veut assembler les États-Généraux et leur soumettre ce qu'il appelle son bon droit.... Son armée est donc en marche sur Paris ; ce matin, on répandait à Evreux le bruit qu'elle s'était emparé, hier, de Pluviers, que tous les prêtres y avaient été égorgés, et les capitaines Mathurin, Francisque et Garnier, pendus haut et court, comme des voleurs ! Condé sera sous peu de jours à Corbeil....

—Et vous parlez de cela, monsieur, sans vous émouvoir autrement ? s'écria la reine, ne pouvant plus contenir son impatience et sa légitime fureur.

—C'est que, madame, j'attendrai ici monsieur de Condé et ses bandes, répliqua fièrement François de Lorraine.

—Vous avez donc un plan de campagne ?....

—Sans doute : qu'aurai-je fait, trente heures durant en selle, et courant à bride abattue ?

—Et vous pensez ?....

—Rappeler Saint - André et Nemours.... armer la milice.... organiser les moyens de défense. Les Parisiens m'aiment : ils ont confiance en moi. Je serai au milieu d'eux avec mes fils, mes frères, mes gentilshommes....

—Et je puis aller prévenir M. de Montluc, intercala Enguerrand l'Hermite : on peut compter sur un secours de l'Espagne

—Je n'en veux pas ! dit Catherine : les rois doivent se faire défendre chez eux par leurs sujets, et non par l'étranger.

—Je battrai Condé sous les murs de Paris, continua François de Lorraine, et le poursuivant l'épée dans les reins, je livrerai bataille à quelques lieues d'ici, bataille décisive !....

—La gloire vous plait, mon cousin ! observa Catherine en pinçant les lèvres.

—Oh ! peu m'importe ! Je ne veux pas commander, n'en déplaise à Votre Majesté. Le chef des armées du roi, c'est le connétable de France. Anne de Montmorency est assez illustre capitaine pour que je lui cède le pas.

—Supposez donc que la victoire nous soit acquise....

—Alors je me jette sur Orléans, je

l'assiège et j'emporte la place. Puis Votre Majesté avisera.

—Et que demandez-vous, monsieur, pour de si grands services ? reprit la reine rassérénée.

—Moi, rien, madame !... Il y a trente ans que je sers mon roi et mon pays. J'espère vivre assez longtemps pour les servir encore. Il s'agit de rétablir la paix, de chasser Anglais et Allemands qui se mêlent de nos querelles,— comme si nous allions chez eux, autrement que pour les battre !.... Enfin de subjuguier ces religionnaires qui déguisent leur ambition dévorante sous un fanatisme religieux hypocrite....

—Vous haissez l'amiral ?

—M. de Coligny ?.... Je déteste en lui l'infatigable conspirateur, le rebelle, toujours prêt à ravager sa patrie pour contenter sa rage de puissance. Oh ! c'est un fin politique, un brave homme de guerre que monsieur l'amiral, et celui-là donnera du fil à retordre à Votre Majesté.

—Je puis donc compter sur vous, mon cousin ?

—Absolument ! Je sollicite seulement de Votre Majesté qu'elle ne redoute point que je cherche à lui nuire. Paris se lèvera avec joie : le peuple est bon catholique.... Mon ami que voici, continua le duc en prenant les mains de l'armurier, est tout dévoué à Votre Majesté : il a de l'influence dans ce quartier, parmi les membres de sa corporation....

—Votre ami ? interrompit la reine d'un air étonné.

Guise se mit à rire :

—Ah ! c'est qu'il ne vous agrée point qu'un prince du sang de Charlemagne choisisse ses amis parmi les gens de métier.. Vous pensez bien que je n'eusse point admis à cette conférence un agent subalterne : Votre Majesté voudra bien me permettre de lui présenter sous son véritable nom Enguerrand l'Hermite, qui est en réalité Pierre d'Allinges, baron de Coudrée, l'une des plus antiques familles de Savoie, et que le duc Emmanuel - Philibert son maître a chargé d'une mission délicate, en lui ordonnant de séjourner à Paris. Le baron s'est battu bravement à Saint-Quentin....

—Et je suis prêt à défendre le roi aussi ardemment que je l'ai combattu, si Votre Majesté daigne accepter mon service, dit le baron de Coudrée, qui s'in-

clina devant la reine et reprit aussitôt l'aisance et les manières d'un gentilhomme.— France et Savoie sont maintenant alliées : les fleurs de lys aiment à s'entrelacer à la croix blanche !...

Catherine lui donna sa main à baiser :

—Relevez-vous, monsieur, lui dit-elle avec grâce. J'ignorais votre nom, mais je vous savais de noble race, et je me doutais que vous étiez ici l'émissaire de mes cousins de Lorraine et de mon beau-frère de Savoie. Un roi assez malheureux pour voir une partie de son royaume en état de révolte contre lui n'a pas le droit de refuser l'épée d'un vaillant soldat : vous serez des nôtres.

—Et je ferai de mon mieux, je le jure à Votre Majesté.

—Cette belle enfant que j'ai vue est votre fille ?

—Non, madame, bien qu'elle passe pour telle et le croie elle-même.

—Et son père ?...

—Je ne puis le nommer.

—Il est vivant ?

—Il est mort pour Agnès.

—Il vous l'a confiée ?

—En me transmettant, madame, tous ses droits avec tous ses devoirs. J'ai accepté cette charge Serai-je trop hardi, si je demande à la reine d'oublier cette confiance : il s'agit d'un secret d'Etat.

—J'aime qu'on soit discret, monsieur de Coudrée, et sachez d'ailleurs que je sais toujours ce que j'ai intérêt à savoir.

Elle ôta son gant et tira de son doigt une bague dont un canée antique entouré de rubis formait le chaton.

—Donnez ce joyau à la gentille Agnès en souvenir d'une amie inconnue, ajouta Catherine, et quand viendra le moment de la doter, venez me voir au Louvre, monsieur de Coudrée.... si les braves gens comme vous parviennent à empêcher que les huguenots ne ne m'en chassent !...

—On y tâchera ! répondit Pierre de Coudrée en recevant le précieux bijou des mains de la reine.

Celle-ci, dont les traits révélaient une très-vive animation, contrastant avec leurs placidité habituelle, se leva :

—Eh bien ! mon cousin, dit-elle à François de Lorraine, faites donc tout ainsi que vous l'avez projeté. Qu'on sache dès demain votre retour à Paris.

Je vous emmènerai l'après-midi voir le roi mon fils à Vincennes, où il est bien gardé.... Cependant il doit rentrer au Louvre.... Je me charge de faire approuver tous ces plans par mon conseil. Soulevez les bourgeois et le populaire, préparez au prince de Condé une réception telle qu'il ne l'attend pas, le traître !... Et, vive Dieu ! vous aurez encore une fois sauvé la France.... qui ne vous paiera jamais que d'ingratitude, et votre vieille ennemie Catherine, qui sera votre amie, dorénavant, jusqu'à l'heure de votre mort.

Le duc prit congé de la reine et s'enveloppa dans son manteau.

—Je vais avoir l'honneur d'accompagner Votre Majesté au Louvre ?

—Que non pas ? répondit la reine avec vivacité. Allez de votre côté, duc, M. de Coudrée précèdera ma litière.... A cent pas d'ici, Nancy m'attend avec mes gardes....

—Dieu préserve la reine !

—*Ohimé !* la chance tourne, puisque vous voilà de mon côté. Au revoir, cousin, à demain, et venez de bonne heure.

CHARLES BUET

(À continuer.)

La Mère.

O vous, infortunés, vous, âmes inquiètes,
Qui rejetez l'éclat des saintes vertes,
Savants, qui cherchez Dieu dans les ombres muettes,
Quand il vous éblouit de toutes ses clartés,
Qui avez-vous donc besoin de sonder la matière ?
Que lisez-vous de plus sur terre au firmament
Que ce que vous lisez dans le cœur d'une mère,
Livre toujours ouvert et toujours eloquent !
Niez tout, pouvez-vous la nier, cette femme ?
Elle est plus qu'une chair, elle a vraiment une âme
Pour se donner à vous en vous donnant le jour,
Pour veiller, pour souffrir, pour vivre par l'amour !
Blasphémateur aveugle, oseriez-vous prétendre
Que votre mère aussi s'appelle le néant. [dire.
Que son amour pour vous n'est aujourd'hui que cent-
Et que le hasard seul a fait, en se jouant,
Ce miracle du cœur dont Dieu seul est capable ?
Quoi ! vous cherchez un Dieu, quand dans votre foyer
Vous l'avez devant vous palpant et palpable !
Quant au front maternel vous le voyez briller !
Pour moi, quand je n'aurais, pour fonder ma croyance
Ni la nouvelle loi, ni l'ancienne alliance,
Dans l'amour maternel mettant toute ma foi,
Mon Dieu ! je t'aimerais et je croirais en toi !
Mon Dieu ! je te dirais : J'aime, je crois, j'espère,
De l'âme, de la foi, de l'amour de ma mère
Que ton juste courroux ébranle l'univers,
Qu'il jette l'épouvante à l'âme des pervers,
Par le cœur maternel je crois à ta tendresse,
Par ses sages conseils, je crois à la sagesse.

Histoire.

[Pour l'Album des Familles]

QUALITES DES CANADIENS.

Lecture donnée par L. A. PRUD'HOMME, Ecr.,
Avocat, devant les membres du "Cercle
Canadien de Beauharnois," le 18 Déc. 1879.

M. le Président.

Mesdames et Messieurs.



CHOISI par le *Cercle Canadien* de cette ville, pour donner une lecture, je me présente en ce moment devant vous, pour traiter un sujet qui me paraît le plus propre à vous intéresser et en même temps le plus capable de m'attirer une bienveillante indulgence de votre part. Je viens vous parler du PEUPLE CANADIEN. Hélas! Il faut l'avouer, l'histoire de notre pays est malheureusement trop négligée parmi nous; et pourtant quelle histoire plus pure, plus noble et plus féconde.

Comment n'être pas émus, au récit des souffrances et des sacrifices, des combats et des exploits d'une poignée d'hommes jetés sur une plage étrangère et qui, après trois siècles de lutttes incessantes, devient une nation puissante et respectée, devient le jeune et beau Peuple Canadien-Français.

Oui, notre nation est puissante, je dis plus, la nation canadienne est une nation modèle. Ecoutez; c'est un illustre Sénateur Français du dernier empire qui le proclamait il y a quelques années. Promenant ses regards sur les vieilles sociétés européennes, les voyant s'abîmer de plus en plus dans la corruption et ne sachant si pour elles, est venue l'heure d'une décadence réelle, ou seulement d'une de ces défaillances dont aucun peuple ne

saurait se défendre; " cependant, dit-il, " alors même que la décadence Européenne se réaliserait, l'humanité ne serait pas sans modèle, elle se retrouverait dans la confédération de l'Amérique Britannique du Nord. Cette nation est déjà puissante, et en raison de son immense territoire elle peut compter sur de hautes destinées. Par un singulier concours de circonstances, elle réunit dans sa constitution actuelle, ce qu'il y a de plus respectable dans les traditions de l'ancienne France et dans les pratiques actuelles de l'Angleterre et des Etats-Unis.

" La Confédération Canadienne groupe en effet la plupart des bons éléments propres aux meilleures Constitutions Européennes et elle est exempte des maux qui les affaiblissent. Chez elle, la famille reste unie, stable et féconde. Elle possède la liberté religieuse, et le Chef des catholiques que des passions subversives veulent aujourd'hui chasser de Rome, si cette nouvelle injustice était consommée, trouverait au Canada, au milieu d'une race fidèle et paisible, la protection et le respect que l'Europe lui refuse."

Voilà, Messieurs, ce que nous sommes comme peuple, un Peuple modèle aux vieilles nations de l'Europe même.

Maintenant, il s'agit pour nous de savoir qui a fait le Canada si grand, si glorieux. Nous répondons: c'est

- 1o. Sa Religion;
- 2o. Sa Bravoure;
- 3o. Son Travail;
- 4o. Sa Loyauté; et
- 5o. Son Intelligence

Ouvrons notre Histoire;—elle nous montre que le peuple Canadien, dans le fond, est essentiellement religieux, brave sur le champ de bataille, courageux et ferme dans la défense de ses droits; loyal, laborieux et ami des lettres. Voilà cinq grandes Qualités qui vont faire le partage de cette Entretien.

Nous commencerons d'abord par dire quelques mots sur la découverte du Canada.

C'était en 1492. Tandis que les Portugais et les Espagnols se partageaient les splendides régions dont une bulle du Pape leur attribuait la possession exclusive, trois navires se balançaient sur leurs ancres dans le port de Saint-Malo.

Debout sur le tillac de la *Grande Hermine*, Jacques-Cartier, dans l'attitude du commandement et de l'autorité, commence par invoquer le ciel de bénir son expédition, et plongeant son regard à travers l'immensité de l'Océan, comme pour en découvrir au-delà quelque rive inconnue, il donne le signal du départ.

L'heure de la séparation, Messieurs, est toujours solennelle et triste. Elle le fut pour les compagnons de voyage de l'illustre marin. Longtemps, ils demeurèrent les yeux fixés sur ce rivage où ils avaient dit adieu à tout ce qu'ils avaient de plus cher, à un père, à une mère, à un frère, à une sœur, à une épouse, à des enfants, à la famille, à la patrie, qu'un grand nombre, hélas ! ne devait plus revoir.

Consolez-vous, hardis navigateurs ; pour récompense de votre sacrifice, la postérité redira votre générosité et vous saluera du glorieux titre d'ancêtres du Peuple Canadien.

Tel qu'Enée, après le siège de Troie, cherchant au gré des vents et des flots une terre nouvelle pour y asseoir ses dieux lares, ainsi ces courageux navigateurs allaient eux aussi à la découverte de forêts vierges et de régions sauvages où le souffle de l'Européen ne s'était pas encore fait sentir, pour y déposer avec le drapeau fleur de lys, les lumières de la Foi et créer une nouvelle France par de là les mers.

Après plusieurs jours d'une navigation orageuse, Jacques Cartier aborda sur les rives du Saint-Laurent, qu'il remonta jusqu'à la bourgade d'Hochelega, sur les ruines de laquelle s'est élevée la plus belle ville de l'Amérique Britannique, la cité de Montréal.

Prenant ses habits les plus somptueux, et ceignant l'épée du combat, il fit planter une Croix sur le versant de la Montagne et s'empara du pays au nom du roi de France.

La Croix, signe du caractère religieux que son fondateur entendait donner au pays ; l'Épée, signe de la puissance et du dévouement pour la patrie, résumant en deux mots notre devise nationale : *Religion et Patrie*.

Les naturels accueillirent Cartier avec la plus grande hospitalité, et lui firent de riches présents de maïs et de poisson.

Les chefs lui présentèrent à leur manière des harangues auxquelles proba-

blement Cartier n'entendit pas grande chose.

On regardait les Français comme des êtres d'une nature supérieure, car l'histoire nous dit que l'on apportait à Cartier des malades et des infirmes pour les guérir, et que Cartier, plein de foi, lut sur eux l'Évangile selon Saint-Jean.

Pendant la nuit les sauvages réunis par groupe allumaient de grands feux, et dansaient à la lueur qui se reflétait sur les ondes du fleuve, en signe de réjouissance.

Les diverses tribus Sauvages qui peuplaient les grands lacs du Canada, étaient alors en guerre entre elles et désiraient se concilier l'estime des Français. Ces derniers en profitèrent pour visiter le pays et surtout pour parvenir au but principal qu'ils se proposaient, de les convertir à la foi chrétienne.

Malheureusement la France trop préoccupée des guerres européennes, abandonna, pendant un demi siècle, ses découvertes en Amérique, et ce n'est qu'en 1808 qu'elle songea à faire de nouveaux efforts pour coloniser le pays.

Samuel Champlain parut et avec lui commence la liste de nos gouverneurs et l'histoire du pays.

Jusqu'alors, on ne connaissait le Canada que par le récit de Jacques-Cartier, qui n'avait visité que quelques bourgades, et les relations peu véridiques des naturels.

Nous avons vu, que la première pensée de Cartier, en foulant le sol vierge du Canada, avait été d'élever une Croix ; nous allons voir comment ses successeurs et les missionnaires continuèrent cette œuvre religieuse et nationale, et quel rôle la religion a joué dans notre histoire.

PREMIÈRE PARTIE.

Le Peuple Canadien Religieux.

Quelque soit la part que certains esprits de notre siècle veulent assigner à la religion, dans les idées politiques, dans les mœurs et la vie des nations, pour nous Canadiens, l'histoire est là pour nous dire qu'elle abrita notre berceau, que c'est dans son sein que nous

avons puisé les principes de notre existence et que c'est elle enfin qui nous a conduit comme par la main vers le but où nous appelait la Providence.

Elle résume toute notre histoire et est intimement liée à nos luttes et à nos travaux.

Dans nos jours de malheur, elle nous encouragea par la voix de ses ministres et nous aida à traverser les époques difficiles où, sans elle, nous aurions sans doute fait naufrage.

L'âme d'un peuple, a dit un auteur, c'est son culte national, car il inspire les arts, les héros et l'histoire entière, et on ne saurait le renier, sans renier avec lui l'âme de la patrie.

Qu'y a-t-il de plus intime chez un peuple que sa foi. La croyance de nos ancêtres est le principe supérieur de notre vie sociale, et on a eu raison de dire qu'on n'est Canadien qu'à demi, quand on n'est pas en même temps catholique.

Le jour, en effet, où nous oublierions les bienfaits que la religion d'une main généreuse a répandû sur nous, de ce jour nous briserions avec le passé et avec nos traditions patriotiques.

Non seulement nous perdriions le caractère distinctif de notre nationalité, mais nous cesserions d'être nous-mêmes et dès lors l'absorption de notre race serait un fait accompli.

Seul le catholicisme a pu aplanir les difficultés qui s'opposaient au développement et à la grandeur des Canadiens.

Nous pouvons dire de la foi vive de nos ancêtres, les paroles de Virgile en parlant d'Enée, lorsqu'il franchit la route inaccessible des enfers : *Vicit iter durum pietas.*

Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur les Ordonnances royales et les Arrêts du conseil d'état des rois de France, pour se convaincre de l'intention de la mère-patrie en venant fonder un établissement en Canada.

Elle ne se proposait pas simplement de faire la traite des pelleteries avec les indigènes ou de donner un nouvel éclat à la couronne de France, en acquérant une colonie dans cette partie de l'Amérique que l'impie Voltaire appelait avec un sourire de mépris : "Quelques arpents de neige"—mais avant tout et pardessus tout, de répandre les lumières de la foi et de la civi-

lisation qui l'accompagne toujours.

Dès 1627, l'établissement de la compagnie des Cent Associés nous en fournit un exemple bien frappant. Nous y lisons ce qui suit : "Le roi continuant le même désir que le défunt Henri le Grand avait, de faire rechercher et découvrir es pays, terres et contrées de la Nouvelle-France, quelle habitation capable pour y établir colonie, afin d'essayer avec l'assistance divine d'amener les peuples qui y habitent à la connaissance du vrai Dieu, les faire policer et instruire à la foi et religion catholique, Monseigneur le Cardinal Richelieu avait jugé que le seul moyen de disposer ces peuples à la connaissance du vrai Dieu, était de peupler le pays de naturels Français catholiques, pour disposer par leur exemple ces nations à la religion chrétienne."

Un peu plus loin, il est ordonné à la Compagnie sous les peines les plus sévères de n'amener dans le pays que des colons Français et catholiques.

De quels soins n'a-t-on pas entouré notre enfance pour que la vérité brillât sur les bords des grands fleuves et des lacs majestueux du Canada ?

Quels sacrifices ne s'est-on pas imposé pour réveiller au flambeau de l'Eglise les hordes barbares endormies dans les ténèbres de l'idolâtrie ?

En 1671, le roi approuvant l'établissement des Sœurs de la Congrégation accorde à la Sœur Marguerite Bourgeois de vastes domaines et contribue généreusement à la prospérité de cet établissement en lui procurant les moyens de fonder d'autres maisons partout où le bien du pays l'exigeait.

Les Souverains comprenaient alors que la prospérité d'une nation est étroitement liée à la splendeur de la religion ; vérité qui semble malheureusement avoir été oubliée dans notre siècle.

Ce n'est pas sans un vif intérêt qu'on relit les règlements adoptés concernant les honneurs décernés aux principaux de la colonie dans les Eglises. "Le Gouverneur, y est-il dit, et l'Intendant de la Nouvelle-France, auront chacun un prie-Dieu, dans la cathédrale de Québec et l'église paroissiale de Montréal. Le Lieutenant du roi aura un banc dans la cathédrale, après le pr. Dieu du Gouverneur." Le seul Gouverneur sera encensé et ce, immédia-

LE JEUNE CAPTIF.

Paroles de NESTOR FAGNIART.

Musique de JULES DE BAUGNIES.

Andante non troppo. ♩

PIANO.

The piano introduction consists of two staves. The right hand plays a series of chords and moving lines in a 2/4 time signature, marked with a piano (p) dynamic. The left hand provides a steady accompaniment with eighth notes.

Pau - vre cap - tif, ré - vant l'in - dé - pen - dan - - ce, Je ris en -

The first system of the vocal score shows the vocal line and piano accompaniment. The vocal line is in a soprano clef with a key signature of one flat and a 2/4 time signature. The piano accompaniment consists of two staves. The lyrics are: "Pau - vre cap - tif, ré - vant l'in - dé - pen - dan - - ce, Je ris en -".

cor dans mon triste sé - jour : Au sein des pleurs qu'il verse en a - bon -

con dolore.

The second system of the vocal score continues the vocal line and piano accompaniment. The vocal line is marked with "con dolore." The lyrics are: "cor dans mon triste sé - jour : Au sein des pleurs qu'il verse en a - bon -".

dolce legato.

dan - ce, Un chant dis - trait le jeu - ne trou - ba - dour. A mon bon-

heur un refrain peut suf - fi - - re, Et de mon' sort cal - mant l'aus - té - ri -

p legato.

animato.

té, Le luth en main, je chante a - vec dé - li - re, Un

cresc

con fuoco.

chant, un chant de li - ber - té ; Le luth en main, je chante a - vec dé-

cresc *f*

li - re, Un chant, un chant de li - ber - té!

ff *ritard.*

suivez.

S

II.

La haine en vain, pour m'arracher des larmes,
 A ces barreaux mesure mon essor :
 Rebelle aux pleurs, un rêve plein de charmes,
 Au sein des fers me fait sourire encor.
 Des songes d'or, l'essain joyeux m'inspire,
 Et poursuivant leur folâtre cité,
 Le luth en main, je chante avec délire, } *Bis*
 Un chant, un chant de liberté ;

III.

Mais à l'espoir quelle voix me convie ?
 Ami, dit-elle, il faut fuir tes malheurs ;
 D'un libre essor parcours enfin la vie :
 La liberté n'a qu'un chemin de fleurs.
 A l'amitié daignant toujours sourire,
 Moi, qui me plais dans la fraternité,
 Le luth en main, je chante avec délire, } *Bis*
 Un chant, un chant de liberté ;

IV

Mais, depuis lors, se riant de la foudre,
 L'enfant captif déserta ses barreaux,
 Et sous ses pieds un tourbillon de poudre,
 A ses regards déroba ses bourreaux.
 Ah ! se dit-il, en essayant sa lyre,
 Qu'un chant d'amour réveille ma gaité !
 Puis il répète avec un saint délire : } *Bis*
 Vive, vive la liberté !

" tement après l'Evêque et auparavant " le Chapitre." Les Grands, alors, ne rougissaient pas, avant d'aller au combat et de se couvrir de gloire, de s'agenouiller sur les parois du temple pour donner à Dieu ce qui lui appartient.

Epoque de foi, qui comme le moyen-âge, enfantait des héros chrétiens.

Dans toutes les commissions des Gouverneurs et Intendants que nous a envoyés la France, on y lit toujours ces paroles comme leur indiquant l'un des devoirs les plus importants qui leur était confiés : " Appeler les peuples " non convertis, par toutes les voies " les plus douces qu'il se pourra, à la " connaissance de Dieu et lumière de " la foi et de la religion catholique, et " en établir l'exercice à l'exclusion de " tous autres." Aussi les missionnaires ne perdirent point de temps, dès le commencement de la colonie, pour christianiser les sauvages. Dès Champlain les Pères Denis Jamay, Jean Dolbean et Joseph LeCaron avaient entrepris leurs travaux évangéliques. Les sauvages croyaient tous à un Etre Suprême, mais ils avaient sur la divinité les idées les plus extravagantes et les plus ridicules. Les uns reconnaissaient le soleil ; d'autres un génie qui domine en l'air et d'autres un Manitou bon et mauvais. Chez quelques tribus les songes leur tenaient lieu de prophétie, de lois et d'oracle. Ils croyaient à un esprit universel qui commande. C'est ainsi que s'ils avaient quelqu'endroit dangereux à passer, ils jetaient une robe de castor pour se concilier la bienveillance de l'esprit qui y préside.

" Ils avaient, écrit le Père Joseph LeCaron, communément une espèce " de création du monde, disant que le " ciel, la terre et les hommes ont été " fait par une femme qui gouverne le " monde avec son fils ; que ce fils est " le principe de toutes les choses " bonnes et que cette femme est le " principe de tout le mal et qu'elle est " tombée du ciel sur le dos d'une tortue " qui la sauva du naufrage. Ils tien- " nent que l'âme n'abandonne pas le " corps aussitôt après la mort ; c'est " pourquoi on enterre avec le défunt " son arc, sa fleche et des provisions " pour le nourrir en attendant."

Ajoutez à ces superstitions grossières qu'ils étaient polygames, cruels, vindicatifs et indifférents en matière de

religion et vous aurez une idée de ce qu'il a fallu de patience et de courage pour ces pauvres missionnaires dont le zèle pourtant ne s'est jamais ralenti.

Les Récollets d'abord, bientôt suivis des Jésuites, pénétrèrent jusqu'aux contrées les plus éloignées. Ne craignant ni la mort qui les menaçait à chaque pas, ni l'esclavage encore mille fois plus cruel, ils firent entendre les paroles de l'Evangile et portèrent le nom Français depuis le Cap Breton jusqu'aux Lacs glacés qui vont se perdre dans la Baie d'Hudson et des bords du Mississipi à la Louisiane.

Vivant de chasse ou de pêche, exposé sans cesse aux perfides complots des indigènes qui voyaient d'un œil jaloux la robe noire parcourir leur domaine et tramaient leur mort dans l'ombre de leurs forêts, rien cependant ne put ébranler leur dévouement.

Plusieurs payèrent de leur sang leur généreuse mission ; c'est ainsi que les PP. Brébœuf, Lalemant, Daniel, Garnier et plusieurs autres périrent au milieu des plus grandes tortures, martyrs de la foi.

Plusieurs fois la paix fut signée avec bon nombre de peuplades, mais comment pacifier ces natures farouches qui n'aimaient que le tumulte des combats et dont le cœur s'enivrait de joie à la vue d'ennemis palpitants dans le sang.

Au moment où la colonie dormait dans une parfaite sécurité, ils déterraient leur tomahawk et massacraient femmes, enfants et vieillards. Le missionnaire était en général la première victime qui tombait.

Les bourgades de Saint-Joseph, Saint-Louis et Saint-Ignace, fondées par les missionnaires et qui étaient le centre de leurs missions, furent incendiées et détruites par les Iroquois qui donnèrent la mort à plus de 1700 personnes.

Ces scènes d'horreur se répétèrent souvent.

En 1688 plus de 1400 Iroquois inondèrent de sang l'île de Montréal, qu'ils avaient surpris à la faveur des ténèbres et d'un orage.

Plusieurs institutions religieuses furent fondées par des hommes zélés et des femmes pieuses qui ne contribuèrent pas peu au développement de la foi et à répandre l'éducation.

Nous nous contenterons de mentionner le Collège des Jésuites, le Séminaire

de Québec, le Séminaire de Saint-Sulpice, les Ursulines et la Congrégation de Montréal.

En 1652 le Père Buteux remontait le Saint-Maurice pour se rendre chez les Attikamègues, accompagné d'un jeune Français et d'un Huron. Assaillis par 14 Iroquois il fut tué avec l'un de ses compagnons. Quelques années après le Père LeMoynes parcourut le pays habité par les Agniers, la tribu la plus féroce des Iroquois, et le Père Garreau tomba dans une embuscade où il fut renversé par une balle.

On vit alors des femmes qui avaient brillé à la cour de France, oubliant le faste des palais, partager les misères des missionnaires, soigner les malades et catéchiser les filles sauvages ; on vit LaSalle découvrant la source du Mississipi, Mgr. Laval, organisant le diocèse de Québec, et par ses sages conseils aidant les gouverneurs dans l'administration du pays ; Mgr. de Saint-Valier, mourant accablé d'années et de travaux, et toute cette liste glorieuse de prélats qui, jusqu'à Mgr. Pontbriant, le dernier évêque qui vécut sous la domination Française, ont étonné le Nouveau-Monde par leur patriotisme, qui se réchauffait auprès des autels. Le clergé, à qui certains esprits reprochent de nos jours trop d'influence dans les affaires du pays, était représenté alors dans la personne de son Evêque, dans le Conseil Supérieur qui gouvernait la Nouvelle-France.

Quand le pays, épuisé des longues guerres qu'il avait soutenues contre les Iroquois et les Anglais, engagea la dernière lutte où il devait tomber glorieusement sous un pouvoir étranger, on vit l'Evêque de Québec ordonnant des prières publiques pour demander au ciel de favoriser les armes de la France, et les curés appelant leurs paroissiens au combat et dirigeant les travaux de retranchement qu'on élevait autour des églises. Chez les Gaulois, lorsqu'un guerrier tombait sur l'arène sanglante, ses compagnons d'armes s'inclinaient sur ses dépouilles et juraient de le venger.

Pour nous, quand succombant sous le nombre et illustrant notre agonie nationale par la victoire de Lévis, nous sentions que nous allions passer sous l'empire de la fière Albion, nous avons jeté un dernier regard vers la France, mais hélas ! la France oublieuse ne

répondit point à notre appel, et notre voix alla se perdre dans l'antichambre des Tuileries où se pressaient des courtisanes qui gouvernaient la France.

Nous nous sommes recueillis un instant près du tombeau où semblait inévitablement condamnée à descendre la Nouvelle-France, et les yeux remplis de larmes et de tristesse le peuple appela pour l'aider de leurs secours et de leurs lumières, les nobles et les puissants ; mais ils étaient disparus.

Alors nos pères se dirent : Il y aura encore un Canada, mais il n'y aura plus de Canadiens. Abandonnés de tous, subissant le joug de l'ennemi, nous serons désormais les Polonais de l'Amérique.

Mais lorsque le vent eut emporté la poussière qu'avait soulevée la marche des armées ; lorsque les vapeurs qui s'élevaient de tant de champs de bataille furent tombées sur le sol encore vierge du Canada, quand enfin l'œil put distinguer quelque chose au milieu de la commotion générale qui bouleversait tout le pays ; le peuple Canadien aperçut quelques vieillards qui tenaient d'une main l'Évangile et de l'autre les lois de la France, et leur voix répondant au peuple désespéré, s'éleva au milieu du silence qui venait de succéder à la tourmente et lui disait : *Excelsior ! Excelsior !* Regarde plus haut. Vois les destinées brillantes, le rôle magnifique qui te sont réservés. Regarde ces races jeunes mais vigoureuses qui te succéderont et répandront partout la gloire du nom Français.

Regarde ces hommes au cœur noble, qui, lorsque l'heure aura sonné, préféreront l'échafaud et l'exil à une vie d'esclave ; ces hommes d'Etat qui auront le courage de faire entendre dans les enceintes parlementaires les justes griefs du peuple trop souvent méconnus, et qui ne consentiront à rentrer dans le silence que lorsque justice leur aura été rendue, et enfin ces héros qui immortaliseront leur nom par leur vaillance.

Courage, peuple vaincu, tu ne resteras pas enseveli sous les ruines de Carillon et de Québec. Nous restons avec toi pour te guider, t'instruire et conserver l'héritage que nous a légué la France.

Ces vieillards, ce sont l'évêque de Québec et les prêtres Canadiens qui

demeurèrent avec nous, quand tant d'autres nous abandonnaient.

Ils ne commirent point le crime, pour me servir du langage d'O'Connell, de désespérer de leur pays.

Rameau séparé du tronc, grâce au Clergé, il a pu non-seulement conserver sa verdure, mais sur le sol fécond d'Amérique où nous sommes libres comme l'air que nous respirons, il est devenu un arbre puissant qu'aucun orage ne pourrait désormais renverser.

Un grand orateur a dit : " Pour aimer et servir sa patrie, il faut avoir foi en elle, et c'est la religion qu'inspire cette foi. Le cœur de l'homme est ainsi fait qu'il n'aime beaucoup et longtemps que lorsqu'il sent un souffle divin dans son amour."

La foi patriotique seule a pu soutenir nos pères dans leurs luttes incessantes. C'est qu'ils espéraient que les sillons qu'ils creusèrent sur les rives enchantées du Saint-Laurent ne disparaîtraient pas sous le souffle du vent, et qu'entre les générations qui s'éteignent et les générations qui s'avancent pour leur succéder, comme le flot qui pousse le flot, régnerait une communauté de croyance et une harmonie de pensées religieuses. Le catholicisme, legs précieux, dépôt sacré que nous devons conserver avec un soin jaloux.

Disons-le, jusqu'aujourd'hui, nous avons été fidèles à notre mission. Lorsque la fière Aïbion voulut nous imposer le serment du test, nous avons protesté.

Par notre conduite ferme et noble, nous avons forcé nos persécuteurs d'alors d'enlever ce qu'il y avait d'odieux dans ces serments que notre conscience réprouvait.

Divisés parfois par nos rivalités politiques, on nous a toujours trouvés unis et forts quand des gouverneurs ont tenté de porter une main téméraire sur l'arche sainte de notre foi.

Non seulement nous avons conservé ce dépôt, mais nous avons continué l'œuvre de nos pères en dispersant dans l'Amérique du Nord des centaines d'Evêques et de Prêtres Canadiens qui redisaient plus éloquemment que je ne saurais le faire, combien la religion est encore vivace dans l'âme des Canadiens.

(A continuer.)

Archéologie.

[Du Canada]

NOTES

sur la

BASILIQUE D'OTTAWA.



LES travaux d'embellissement de la Basilique d'Ottawa ont été commencés au mois de juin 1878. Dans ce laps de temps, les voûtes, les galeries, les peintures murales, les autels latéraux, les vitraux peints ont été complétés, de sorte que, dans un an et demi, elle a été presque renouvelée ; c'est maintenant une des plus belles églises du Canada.

Le Souverain Pontife vient de l'élever au rang de *Basilique Mineure*, avec tous les titres, privilèges et honneurs des plus insignes églises hors de Rome.

I.

La Basilique d'Ottawa est gothique, style du 17^e siècle. L'aspect général intérieur de l'église présente un beau coup d'œil. Bien que les dimensions de l'église ne soient pas celles des grandes cathédrales d'Europe, les proportions sont tellement bien observées qu'elle a un cachet de grandeur et de beauté que l'on trouve rarement en Canada. La grande nef est très-belle. Ce qui en fait le mérite principal c'est qu'elle est couronnée d'un étage attique d'où vingt-cinq fenêtres font rayonner dans tout le vaisseau la lumière avec abondance. Bien que tous les châssis soient garnis de vitraux peints, il y règne cependant une lumière douce qui ajoute aux proportions de l'édifice.

Les vingt quatre faisceaux de colonnes qui soutiennent la grande voûte, sont en imitation de marbre antique, surmontés de chapiteaux en fonte dorée ; la base est en imitation granit d'Écosse.

A la hauteur des arceaux des nouvelles galeries règne une suite de chapiteaux qui forment un symbolisme : l'un, la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité* ; l'autre, la *Religion*, le *Sacerdoce*, la *Nationalité* ; d'autres, ornés de plantes primitives, symbolisent les vertus cardinales, etc., etc. Cette série de chapiteaux supporte le front de la galerie, qui est d'une grande richesse. Le plafond des galeries est voûté et une riche boiserie couvre la muraille, sur toute sa hauteur, dans cette partie de l'édifice. Bien qu'une galerie dépare toujours une église, on peut dire cependant que celle de la Basilique d'Ottawa a été construite avec tant d'art qu'elle est, par son élégance, un bel ornement pour l'église (1).

II.

Les vingt-quatre vitraux de la Basilique sont en grisaille, ornés de riches bordures et de médaillons dont chaque emblème exprime un des versets des *Litanies de la Sainte-Vierge*.

Parmi les vitraux, celui de l'orgue attire surtout l'attention par sa grandeur et sa richesse (2). Il a 35 pieds de haut sur 20 de large. Il se compose de six meneaux sur-élevés et d'un entête, d'un style brillant ; dans chaque meneau il y a un Saint de grandeur naturelle supporté par un riche piédestal et ombragé par un élégant canope gothique. À droite, on voit *Saint-Patrice* et *Saint-Pierre* ; au centre, *Notre-Dame* et *Saint-Joseph* ; à gauche, *Saint-Thomas* et *Saint-Jean-Baptiste* ; dans l'entête, les *Sacrés Cœurs de Jésus* et de *Marie*, et au sommet une *Colombe*.

L'effet de ce vitrail est magnifique, lorsque le soleil de midi donne avec

(1) Les peintures ont été exécutées par MM. Ths. Keough, R. Hurtubise et E. Palisser.

Les sculptures ont été exécutées par MM. Philippe Pariseau, Flavien Rochon et son fils, aidés de MM. Borromée Archambault et André Charlebois, menuisiers.

(2) Les vitraux de la nef et de l'orgue ont été exécutés par M. Henri Hardwood, qui a su faire une œuvre d'art digne de sa réputation comme artiste.

Les vitraux peints ont été donnés par MM. E. Langevin, (sous-secrétaire d'Etat,) John Heney, James Warnock, Ed. Devlin, Ths. Coffey, Laurent Duhamel, Benjamin Sulte, J. C. Taché, (député-ministre d'Agriculture,) James Kelly, Ls. Duhamel, E. Laverdure, L. Whelan, A. D. Richard, J. L. Richard, Michael Stars, G. O'Keefe et Chs. Goulden. Un des panneaux du grand châssis de l'Orgue a été préparé aux frais et offert par la société Saint-Joseph d'Ottawa.

ses mille couleurs et remplit de ses feux la nef du sanctuaire.

III

En entrant, à gauche, on est frappé du travail qui orne la tour du nord. Il n'y a aucune église dans le pays qui possède un aussi beau porche (3).

Il faut encore mentionner, parmi les travaux dignes de remarque, le *Tombeau de Saint Emile* et l'*Autel du Sacré-Cœur*. Les plans ont été copiés du fameux tombeau de Jean II et de Don Alphonse, en Espagne. Comme autel, c'est un travail qui n'a pas son égal. L'autel a deux bas-reliefs dus au ciseau de Hubert, de Montréal : l'un représentant la *Cène*, et l'autre la *Pâque des Juifs*.

IV

On travaille actuellement au grand Autel ; il atteindra la hauteur de 35 pieds. L'autel proprement dit est isolé du retable, de telle sorte que l'on peut circuler tout autour ; il se compose seulement du tombeau ornée du bas-relief, d'un seul gradin et du tabernacle ; on y voit un groupe d'Ange en adoration.

Le retable de l'Autel sera composé de cinq niches : dans celle du centre on verra le *Fils de Dieu* assis sur son trône, lequel se compose des quatre animaux apocalyptiques, le tout supporté par les anges ; au pied du trône, l'*Agneau* victorieux ; et dessus le trône une plaine roulant des hosties qui se dirigent vers le tabernacle. Dans la niche de chute, la *Mère de Dieu* dans la majesté de la supplique ; à gauche, *Saint-Joseph*, contemplant son fils adoptif ; du côté de l'Épître, dans une niche aussi, on verra *Saint-Mathieu*, commençant à écrire l'Évangile ; au-dessus, *Saint-Luc* ; du côté de l'Évangile, *Saint-Marc* et *Saint-Jean l'Évangéliste*, écrivant : *In principio erat verbum*. Au-dessus des niches, qui sont disposées de façon à former une gradation avec le centre, on voit les *neuf Chœurs des Anges*, chacun dans l'attitude que lui donnent les *Saintes-Écritures*, et le tout est couronné de dais variés pour chaque groupe d'Ange.

(3) Ce travail gothique si bien exécuté, en bois d'érable piqué, de frêne, de noyer noir, est dû à l'habileté de M. David Chantal, qui a mis un an à faire ce beau travail.

Biographies.

Galerie Canadienne.

JACQUES PHILIPPE RHÉAUME,

PRÉSIDENT GÉNÉRAL

DE LA

Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. (1)



M. R. RHÉAUME, qui est l'objet de la présente notice, est le Président - Général de la Société Saint - Jean-Baptiste de Québec ; c'est lui qui présidera la grande convention nationale du 24 juin prochain.

Pour accomplir le projet que se propose la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, elle ne pou-

(1) Le comité d'organisation de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec n'épargne aucun effort, aucune démarche, pour assurer le succès de la grande célébration de la fête nationale du 24 juin prochain.

Du golfe Saint-Laurent aux grands lacs de l'ouest, et de la vallée du Mississipi et de l'Ohio jusque dans les États de la Nouvelle-Angleterre, tous sont conviés à se rendre à Québec, pour célébrer ensemble cette grande fête de la patrie franco-canadienne.

Quel beau spectacle ce sera de voir ainsi réunis les enfants épars de la grande famille canadienne, dérouler au vent leurs drapeaux et leurs bannières dans une procession immense, et dans laquelle figureront des allegories et des emblèmes destinés à rappeler quelques-unes des plus belles pages de notre histoire, suivant que l'exprime si patriotiquement le manifeste que la Société St Jean-Baptiste de Québec a publié à cet effet.

Dans ce déploiement des forces de la nation, il y aura donc place pour tous, pour la classe ouvrière, le commerce, l'industrie, qui apportent la richesse dans le pays, ainsi que pour ceux dont la science, les talents, l'illustration, le mérite font honneur à notre nationalité et nous élève dans l'estime de nos concitoyens d'origines étrangères.

Quoique l'histoire de notre pays puisse nous fournir de nombreuses maximes de gloire pour orner nos drapeaux et nos étendards, cependant nous croyons utile, en ce moment, de publier quelques notes biographiques sur les deux principaux organisateurs de ce grand mouvement national, lesquels se dévouent à cette patriotique organisation avec une valeur peu commune.—(Rédaction.)

vait faire un meilleur choix de président, car M. Rhéaume est un patriote dans toute l'acceptation du mot, Canadien vrai, sincère.

M. J.-P. Rhéaume est l'un des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui existe depuis 1841; ce fut le premier secrétaire de la société, conjointement avec feu M. Huston, du *Répertoire National*.

Malgré ses 60 ans bien comptés, M. Rhéaume a conservé dans sa personne ce mélange heureux de finesse et de naïveté des visages d'autrefois, la bonhomie des manières, un sourire quelque peu narquois, et, dans la conversation, une verve intarissable, un langage imagé, rempli de ces tropes et de ces figures populaires qui, en deux mots, souvent en un seul, aplatissent un homme ou ridiculisent un événement.

Très-vert, enthousiaste et patriote, M. Rhéaume, en dépit des ans, est doué d'une inaltérable jeunesse. Tête fine, cheveux gris, bouche moqueuse, yeux pétillant de malice, le député de Québec-Est n'a rien de commun avec la génération actuelle.

C'est un jeune du temps passé. Voilà ce qu'en disait M. Achintre, en 1871, dans ses portraits politiques.

M. J. P. Rhéaume est né à Québec, en 1818, il commença ses études au Séminaire de Québec, mais sa famille ayant éprouvé des revers de fortune, le jeune écolier dut quitter les classes avant de terminer ses cours. Il réussit à entrer dans une étude d'avocat, où, tout en gagnant sa vie, il put achever son droit et se faire recevoir au barreau en 1840.

L'année même de son admission, le quartier Saint-Roch l'envoyait au Conseil-de-Ville, où il siégea dix-sept années consécutives. Il a représenté ce quartier à différentes intervalles depuis, et il est aujourd'hui échevin.

En 1870, les électeurs de la division électorale de Québec-Est l'envoyèrent au parlement, et l'on peut dire que cette division doit en grande partie ses embellissements, ses constructions utiles, à son énergie.

Patriote consommé, il se signala lors des événements de 1837 et 1838 par son opiniâtreté et son ardeur à réclamer les réformes.

M. Rhéaume n'a jamais cessé d'avoir l'esprit et le cœur canadien, et il a pro-

fité de toutes les circonstances pour défendre ses compatriotes chaque fois que ceux-ci ont été opprimés ou que leurs droits ont été méconnus.

Le chemin de fer du Nord, aujourd'hui l'orgueil de notre province, est pour ainsi dire l'œuvre de M. Rhéaume, car c'est lui qui organisa à Québec la première réunion publique en faveur de ce projet.

M. Rhéaume est un orateur éloquent et convaincu, et son éloge de Pie IX, prononcé à l'Université-Laval en 1871, a été une pièce d'éloquence fort appréciée.

C'est encore M. Rhéaume qui a toujours été chargé du soin d'apaiser les émeutes, les conflits entre les Irlandais et les Canadiens-français à Québec. On se rappelle encore avec quel dévouement il est venu se jeter dans la mêlée, à l'élection Ross-Cauchon, en 1872, et quel soin il a pris pour empêcher le renouvellement de cette scène disgracieuse quelques semaines plus tard. Les intéressés peuvent le remercier d'avoir réglé la question du prêt aux incendies de Québec.

Écoutant les sollicitations de ses nombreux amis, il accepta un emploi du gouvernement, et le malheur a voulu que cette bouchée de pain, qu'on lui avait donnée en récompense des nombreux services rendus depuis son jeune âge à ses compatriotes, lui fut retiré.

Mais croyez-vous que cela a changé sa nature, pas du tout. M. Rhéaume est aussi gai que jamais, et vous le verrez le 24 juin prochain plus alerte que le plus jeune d'entre nous.

Remarquons en passant, cependant, que M. Rhéaume n'a pas été traité comme il le méritait, et avouons qu'il est bien mal récompensé pour les services qu'il a rendus à son pays.

Mais nous n'avons peut-être pas le droit d'entrer dans ces considérations.

Nous voulions seulement saluer dans la personne de M. Rhéaume, le canadien-français véritable, le patriote sincère, le citoyen intègre et l'homme dévoué.

LÉON BOSSUE dit LYONNAIS.

JOSEPH NORBERT DUQUET,

COMMISSAIRE-ORDONNATEUR

DE LA

Société St. Jean-Baptiste de Québec.



l'occasion de la grande célébration de la fête nationale à Québec, nous croyons devoir présenter aux lecteurs de l'*Album des Familles* la notice biographique de M. Joseph-Norbert DUQUET, l'actif Commissaire-Ordonnateur de la Société, afin de

mettre en parallèle l'ami de l'art typographique et l'homme d'action dans les fêtes de la patrie ; c'est donc ces deux caractères que nous voulons mettre en regard dans cette courte biographie.

M. Duquet naquit le 17 octobre 1828, en la paroisse de Saint-Charles, comté de Bellechasse. Il fut l'aîné d'une famille de dix enfants de Joseph Duquet, son père, cultivateur alors à l'aise. Mais des revers de fortune, dix ans plus tard, obligèrent la famille de laisser la campagne pour s'établir à Québec, et dès lors, le jeune Norbert, le lendemain même de sa première communion, dut songer à se pourvoir à lui-même, afin d'alléger le budget des dépenses de la famille. Il avait alors à peine onze ans.

Aimant passionnément la lecture, il se procurait des livres qu'il étudiait sans cesse dans ses moments de loisirs.

En 1843, étant alors âgé de 15 ans, il entra à l'imprimerie du *Journal de Québec*, comme apprenti typographe. Au printemps de l'année suivante, il avait la douleur de voir mourir son bien-aimé père, qui laissait sa nombreuse famille sans aucune ressource.

En 1845, quelques jours après le grand incendie du quartier Saint-Roch, il se rendait à Montréal, où il travailla dans les diverses imprimeries jusqu'en 1850. Au mois d'octobre 1849, il avait épousé Mlle. Louise Lamothe, de Montréal, et au mois de mai 1850, il retour-

nait à Québec, où il travailla à l'imprimerie du *Canadien* durant quelques années.

Étant entré de nouveau à l'imprimerie du *Journal de Québec*, en 1854, alors placée sous la surintendance de M. Stanislas Drapeau, il remplaçait ce dernier, trois ans plus tard, comme prote de l'établissement où il avait débuté comme apprenti, quinze ans auparavant.

M. Duquet fut l'un des typographes qui travailla le plus à fonder, en 1855, la société typographique de Québec, et à la doter d'une bibliothèque instructive pour ses membres. Cette bibliothèque fait encore aujourd'hui l'ornement de cette société.

Un cours de lectures publiques ayant été ouvert, M. Duquet se chargea de faire deux lectures pour sa part. La première eut pour motif la *Naissance de l'Imprimerie*, et l'autre fut l'*Histoire de la Sorcellerie*. Ces deux études surent mériter les éloges de la presse.

Durant les années 1859 et 1860, M. Duquet parut sur la scène dramatique, où il remporta un véritable succès comme acteur dans un Club qu'il avait fondé avec l'aide de ses confrères typographes. On parle encore à Québec du succès qu'il avait remporté dans l'émouvant drame : *Le Fils de l'Aveugle*, rôle de Francisco.

II

Dans son désir de se perfectionner dans l'étude de sa langue, il eût comme professeur de français M. E. de Fenouillet, alors rédacteur du *Journal de Québec*, et qui fut plus tard professeur à l'École Normale-Laval.

En 1861, M. Duquet publia un petit ouvrage intitulé : *Le Véritable Petit Albert*, ou Secret pour acquérir un Trésor, qui eût beaucoup de succès, et la presse du temps fut unanime dans ses éloges sur le mérite de cet opuscule.

Comme orateur populaire, M. Duquet a fait sa marque dans les assemblées politiques et nationales, depuis plus de vingt-cinq ans. De tout temps, il a toujours manifesté avant tout un grand attachement à notre fête nationale, pour laquelle il a toujours travaillé avec zèle, tant à Montréal qu'à Québec.

En 1862, M. Duquet devint un des propriétaires du *Canadien*, et l'éditeur-imprimeur de cette feuille jusqu'en 1866.

En 1865, étant Commissaire-Ordonnateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. Duquet, par son énergie indomptable, réussit à faire une des plus belles démonstrations de notre fête nationale qu'on n'avait pas vue depuis longtemps, et qui est la seule dont nous possédons une brochure publiée à cette occasion.

Après s'être retiré du *Canadien*, M. Duquet se consacra au commerce de la librairie, édita plusieurs ouvrages et publia une feuille intitulée : *La Gazette du Commerce et de l'Industrie*, mais le grand incendie de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, en 1866, amena la suspension de cette feuille.

À l'automne de 1867, il abandonna le commerce de la librairie pour tenter la fondation d'un journal à Lévis, sous le titre : *Le Progrès de Lévis*. Après des efforts inouis et une lutte incessante pour doter cette petite ville d'un journal tri-hebdomadaire, M. Duquet dût succomber à la tâche, après plus d'un an et demi de publication de la feuille, dont il était le rédacteur-proprétaire.

En 1870, il retourna à Québec, et après avoir travaillé un an au *Journal de Québec*, il entra au *Canadien* en janvier 1872, comme gérant-en-chef des ateliers de l'imprimerie de ce journal, position qu'il occupe encore aujourd'hui.

Malgré ses occupations multiples comme gérant, M. Duquet trouve encore le temps d'aider parfois à la rédaction de cette feuille.

En 1878, M. Duquet édita la *Vie du Pape Pie IX*, dont M. J. P. Tardivel est l'auteur. Le succès de cet ouvrage de grand mérite fut considérable. Grâce au travail et aux courses de M. Duquet à travers les grandes villes de la P.-o-vince, plus de 5,000 exemplaires furent vendues en quelques mois.

Durant l'année qui vient de finir, M. Duquet a composé et publié un chant pour ses confrères, intitulé : *Le Chant du Typographe*, avec musique par G. McNeil, dont M. Lavigne en est l'éditeur. Ce chant a été dédié à B. Chamberlin, écr., imprimeur de la Reine, à Ottawa.

Telles sont donc, en peu de mots, les notes biographiques que je possède sur le compte du Commissaire-Ordonnateur de la grande Convention canadienne-française de 1880.

[Pour l'Album des Familles.]

NOCES D'OR

DE

MONSIGNOR CAZEAU.



MONSIGNOR C. F. CAZEAU dont la ville de Québec vient de célébrer les noces d'or avec un si touchant enthousiasme, est né à Québec le 24 décembre 1807. Après avoir fait son cours d'études au séminaire de Nicolet, il revêtit l'habit ecclésiastique et entra à l'archevêché de Québec en qualité de sous-secrétaire de Mgr. Plessis, en sorte qu'il y a réellement cinquante-quatre ans qu'il est au service de son diocèse. Ordonné prêtre le 3 janvier 1830, il fut successivement secrétaire des évêques Panet, Signai et Turgeon. Depuis un grand nombre d'années, il exerce les hautes fonctions de grand-vicaire : il est aussi depuis longtemps chapelain du couvent du Bon-Pasteur. Il y a quelques années, le Saint-Père, en récompense de son mérite, l'a élevé à la dignité de prélat domestique. A Québec Monsignor Cazeau est connu et chéri de toute la population sans abstraction de croyances. Il est vénéré surtout par nos concitoyens irlandais pour lesquels il a fait preuve d'un dévouement paternel lors de la cruelle épidémie qui s'est déclaré parmi eux en 1847.

Monsignor Cazeau possède à un haut degré le talent de l'improvisation, et dans toutes les réunions publiques, distributions de prix, soirées littéraires, etc., il était rare qu'il n'y eût pas entre lui et l'honorable M. Chauveau, — lorsque ce dernier demeurait à Québec, — assaut de réparties spirituelles toujours marquées au coin du goût le plus recherché. Monsignor Cazeau est un prêtre vénérable sous les dehors d'un gentilhomme du commerce le plus agréable : c'est ce qui fait qu'il compte un ami dans chaque citoyen de notre ville.

Nous voudrions pouvoir reproduire ici les nombreuses Adresses qui lui ont été présentées à l'occasion de son jubilé et rendre compte en détail des fêtes magnifiques qui se sont données en son honneur, mais ce compte-rendu remplirait tout une livraison de l'Album, et nous ne pouvons pas disposer d'au-

tant d'espace. Nous nous bornerons donc à un rapport très succinct, persuadé du reste, que cette célébration sera, avant longtemps, consignée dans un volume spécial.

La première fête en l'honneur de Monsignor Cazeau a été donnée à l'asile du Bon Pasteur, le samedi 3 janvier, jour anniversaire de son ordination. Le matin il y avait une messe solennelle, avec le chant du *Te Deum*. Après la messe, grand dîner, suivi d'une fort jolie séance littéraire et musicale pendant laquelle on a présenté au vénérable prélat une Adresse fort touchante.

Le lundi suivant, l'Institut Canadien célébrait les noces d'or par une grande soirée littéraire. M. l'abbé Bégin était le conférencier de la circonstance ; c'est assez dire que l'auditoire a entendu de fort belles pensées interprétées dans un langage plein de distinction. Au cours de la soirée, le président de l'Institut a présentée à Monsignor Cazeau une Adresse à laquelle celui-ci a répondu dans les plus heureux termes.

Mardi, le 6, à quatre heures de l'après-midi, grande réception au palais de l'archevêque ; Adresse des citoyens et réponse de Monsignor Cazeau.

Mercredi, le 7, réunion à l'asile de Sainte-Brigide ; les Irlandais catholiques présentent une Adresse très touchante dans laquelle ils font une allusion délicate au dévouement de Monsignor Cazeau pour les émigrés Irlandais en proie à une terrible épidémie. Nous voudrions pouvoir reproduire au long cette Adresse et la réponse qu'y a faite le prélat. Nos lecteurs comprendraient pourquoi le nom de Monsignor Cazeau est en si grande vénération parmi nos compatriotes Irlandais.

Une autre Adresse fut aussi présentée par le révérend M. Maguire, curé de Frampton, au nom de ses paroissiens, après quoi des cadeaux d'un grand prix furent offerts au héros de la fête. Cette journée comptera sans doute parmi les souvenirs les plus délicieux et les plus émus de Monsignor Cazeau.

Mais la grande célébration était réservée pour le jeudi, 8 janvier. A neuf heures et demie, grande messe solennelle à la Basilique en présence d'une foule considérable et d'un nombreux clergé venu de toutes les parties du pays. Le sermon de circonstance a été prononcé par S. G. Mgr. Laffèche, évêque des Trois-Rivières.

Dans la journée, des Adresses ont été présentées par le clergé des différentes parties de la province, et le soir, un magnifique concert avait lieu dans la grande salle de l'Université Laval. MM. Prume et Lavallée et le Septuor Haydn avaient offert spontanément leurs services, au nom des artistes de Québec. C'est assez dire que le programme était à la hauteur de la réputation artistique que notre bonne ville s'est acquise à de si justes titres.

Parmi les morceaux de la soirée, on nous a prié de reproduire les deux pièces suivantes dont la première a été improvisée pour la circonstance :

Un Souvenir et un Hommage.

A MONSIEUR CAZEAU

(Sur le *Sancta Maria*, de FAURE.)

Voyez-vous le jeune novice
Franchir les degrés de l'autel,
Pour offrir au maître du ciel
Le mystérieux sacrifice !
Dans le silence du saint lieu,
Sous la lampe du sanctuaire,
Sa voix murmure une prière
Que les anges portent à Dieu.
A son accent,
O doux mystère,
Le roi du ciel et de la terre
Vers nous descend.
Toi dont la voix soupire et prie,
O saint prêtre de l'Éternel,
Tu donnes ta vie,
Qui, tu donnes ta vie
Pour nous gagner le ciel.

II.

Quand sur nos frères d'Irlande
La main de Dieu se fit sentir,
Le levite vint leur offrir
Le secours de sa voix benie.
Cache dans son humilité,
Il veille au lit de la souffrance
Et t'apporte, avec l'espérance,
Les bienfaits de sa charité
Par son accent,
O doux mystère,
Il console la pauvre mère
Et son enfant !
Toi dont la voix soupire et prie,
O saint prêtre de l'Éternel,
Tu donnes ta vie,
Qui, tu donnes ta vie,
Mais Dieu te doit le ciel.

III

Si maintenant sa tête est blanche
Par cinquante ans d'apostolat,
Vénérons le noble prélat
Dont le beau front vers nous se penche.
Toujours debout dans le saint lieu,
Sous la lampe du sanctuaire,
Sa voix murmure une prière
Que les anges portent à Dieu
A son accent,
O doux mystère,
Le roi du ciel et de la terre
Vers nous descend.
Toi dont la voix soupire et prie,
O saint prêtre de l'Éternel
Tu donnes ta vie.
Qui, tu donnes ta vie,
Mais Dieu t'attend au ciel.

N. LEGENDRE.

HARMONIE.

Paroles de M. Hubert LaRue, Musique de
C. Lavallée.

I

J'aime la fleur des champs dont la frêle corolle
Se dérobe aux regards à l'ombre des guereux,
Quand le souffle embaumé du zéphir qui s'en vole
De son humble réduit vient trahir les secrets.

II

J'aime le lac uni, quand un léger murmure
D'un doux frémissement fait trembler les roseaux,
Quand il vient expirer sur un lit de verdure,
Se ride avec amour sous l'aile des oiseaux.

III

J'aime l'astre des nuits luttant contre les ombres,
Qui va se balançant dans un ciel pur et bleu ;
Quand son éclat pâlit sur les collines sombres,
Se reflète sur l'onde en brillants traits de feu.

IV

J'aime le mont abrupt dont l'altière cime
S'élançe avec orgueil et menace les cieux,
Les grandes voix des vents qui roulent sur l'abîme
Et courbent des grands pins les fronts audacieux.

V

J'aime le fier courroux de la mer en délire,
Le flot précipité qui se choque avec bruit
Quand il vient se heurter au roc qui le déchire,
Et jette mille éclairs au flot noir qui le suit.

VI

J'aime encor les combats, les grands bruits de la
[guerre,
Le choc précipité du bronze et de l'acier,
Les lugubres écarts des grands coups de tonnerre
Que fait jaillir le ciel ou la main du guerrier.

Le vendredi, 9 janvier, c'était au tour des dames Ursulines à fêter le bien-aimé prélat. La salle était admirablement décorée, et après les Adresses de félicitations, l'auditoire eût le plaisir d'entendre de charmants couplets de circonstance, en anglais et en français, chantés avec un goût irréprochable par les fraîches voix des élèves. Mgr. l'archevêque et Mgr. de Sherbrooke honoraient cette fête de leur présence.

Nous sommes forcé, dans ce rapport succinct, d'omettre plusieurs détails intéressants, mais ce que nous avons dit est suffisant pour permettre à nos lecteurs de se faire une idée de l'enthousiasme qui a régné à Québec pendant ces jours de réjouissance publique. Notre ville a bien fait son devoir, cette année, mais Monsignor Cazeau l'a bien rempli, lui, pendant cinquante ans ; donc, nous ne sommes pas quittes envers lui. Aussi, espérons-nous pouvoir célébrer encore, de la même manière, dans dix ans, le soixantième anniversaire de son ordination.

NAPOLÉON LEGENDRE.

Bibliographie.

Chronique des Trois-Rivières, par Benjamin SERRE, d'Ottawa



EL est le titre d'une nouvelle brochure due à la plume facile de M. Sulte. C'est un volume de plus de 230 pages, renfermant l'histoire des Trois-Rivières. Quand nous aurons reçu cette précieuse brochure, nous nous empresserons d'en rendre compte.

Annuaire de l'Institut Canadien de Québec, jolie brochure imprimée par A. Côté et Cie.

Nous accusons réception de l'Annuaire de l'Institut Canadien de Québec pour l'année 1879.

En voici le sommaire :

Esquisse Autrichienne, par M. Albert Lefaiivre.

Dix ans de notre histoire, (1660-70), par P. T. Bédard.

Age du Sault-Montmorency, par M. l'abbé J. C. K. Laflamme, A. B. S. T. D.

Ces titres seuls indiquent l'importance de la matière contenue dans cet Annuaire. Il mérite d'être conservé précieusement dans toutes les bibliothèques.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de cette publication.

Jacques-Cartier ou le Canada vengé.
Drame historique en 5 actes—Eusébe Senecal,
Editeur, Montréal!

Tel est le titre d'un opuscule de 70 pages dû à la plume de Mr. J. L. Archambault, avocat, de Montréal. Le public saura certainement gré à l'auteur d'avoir consenti à la publication de cette composition. Il ne s'agit pas ici d'un drame agencé suivant toutes les règles de l'art ; c'est tout simplement le récit d'événements empruntés à l'histoire de notre pays, connus de tout le monde, et que l'écrivain a cherché à rendre plus attrayant en l'entourant des charmes de la fiction et du mouvement de la scène. L'œuvre de Jacques-Cartier, les luttes du Canada Français, le triomphe de la nationalité, forment le fond de cette pièce essentiellement canadienne écrite sans prétention, mais avec le sentiment intime de

notre glorieux passé. *L'intrigue* en a été bannie, l'auteur ayant voulu avant tout laisser à cette leçon d'histoire toute sa fraîcheur et sa simplicité. Le récit y a gagné à ce sacrifice, car la pensée de l'ouvrage se rattachant à une série de circonstances qui sont familières au lecteur provoque sa curiosité et lui fait trouver dans l'étude des caractères et des personnages que l'auteur fait agir sous ses yeux une source féconde d'impressions généreuses et de sentiments patriotiques. A ce titre seul, le travail de M. Archambault se recommande à l'attention du public. En vente chez J. B. Rolland & Fils, libraires, Montréal. Prix de l'ouvrage, 25 cts franco par la poste.

Vick's Floral Guide, Catalogue illustré et très complet.

Nous venons de recevoir cet intéressant Catalogue de 100 pages et renfermant plusieurs centaines de vignettes de fleurs, plantes, légumes, etc., plus un superbe chromo. Cette publication donne une liste complète des graines de fleurs, fruits, légumes, qu'on peut se procurer à la maison J. Vick, de Rochester, N. Y. avec une foule de renseignements utiles sur la manière de soigner et conserver les fleurs, etc. C'est le catalogue le plus complet que nous ayons reçu dans ce genre ; ce volume sera expédié sur réception de 5 cents, par J. Vick, Rochester N. Y.

La Santé pour tous, ou Notions élémentaires de physiologie et d'hygiène à l'usage des familles, suivie du Petit Guide de la Mère auprès de son enfant malade, par le Dr. SEVERIN LACHAPPELLE, Professeur d'Hygiène à l'Université Laval, à Montréal.

Ce livre bien fait et bien écrit remplit un elacune regrettable dans le pays. Rien n'est plus vrai que l'épigramme de ce livre : " L'homme ne meurt pas, il se tue." Combien de santés compromises et de vie perdues pour avoir ignoré les simples notions d'hygiène et négligé les soins convenables pour éviter la maladie ! Jusqu'à présent ce livre indispensable nous manquait. Son prix modique de 50 centins le met à la portée de tout le monde. L'acheteur ne regrettera jamais la modique somme qu'il aura donnée pour se procurer ce petit livre.

A vendre à l'entrepôt de pharmacie du Dr. Picault, 75 Rue Notre-Dame.

Sciences.

GRANDE DECOUVERTE

DE

M. EDISON.

La Lumière électrique mise à la portée de tout le monde, et la lampe électrique.



A renommée annonce que M. Edison a enfin trouvé la lampe électrique parfaite, que lui et bien d'autres cherchent depuis si longtemps, et que sa première expérience publique a dû être faite la veille du jour de l'an, à son laboratoire de Menlo Park (New Jersey). Le

Herald, qui a reçu des confidences très détaillées de l'inventeur — probablement sous forme de mémoire — ne consacre pas moins de huit colonnes à décrire dans leur ordre chronologique les innombrables tâtonnements qui ont précédé la grande découverte. Le sorcier de Menlo Park a expérimenté tantôt le système de l'arc voltaïque et tantôt celui de l'incandescence. Il a employé à tour de rôle le platine et le charbon, et au cours de ces essais il a découvert plusieurs choses importantes dont il assure que le monde savant ne s'est jamais douté, notamment que si des fils ou feuilles de platine, iridium ou autres conducteurs métalliques d'électricité, fondant à une haute température sont exposés plusieurs heures à l'air à une température près du point de fusion en les faisant traverser par un courant d'électricité, et qu'on laisse ensuite refroidir ses fils ou feuilles, l'examen microscopique du métal révélera des myriades de fentes. Il a découvert aussi que, contrairement à ce qu'on croit généralement, le platine ou l'alliage de platine et d'iridium perdent du poids par l'exposition à la chaleur d'une bougie et tombent en morceaux au bout d'un certain temps.

De ces observations, M. Edison a dé-

duit que les fils ou feuilles de platine, ou d'alliage de platine et d'iridium, tels qu'on les trouve dans le commerce, ne peuvent pas être employés à donner la lumière par incandescence, par les motifs que la perte de poids rend ce système coûteux et incertain, et détruit rapidement le brûleur, que la résistance électrique change par la perte de poids, et que la puissance éclairante de la surface est grandement réduite par les fentes ou crevasses.

Cette détérioration du platine et de ses alliages une fois bien constatée, M. Edison y a remédié par une nouvelle invention, c'est-à-dire par la découverte du fait qu'on prévient la détérioration en isolant le métal de l'action atmosphérique. Pour obtenir l'isolement, on place le métal dans un tube de verre traversé par un fil conducteur relié à une batterie électrique. Le métal est ensuite soumis à un courant électrique dont la force est augmentée de quart d'heure en quart d'heure. pendant qu'au moyen d'une pompe à mercure on expulse continuellement du tube l'air et le gaz dégagés du métal sous l'influence de la chaleur progressive.

Quand le métal est arrivé à l'état voulu d'incandescence, en retire la pompe en contractant le verre à l'endroit où elle passait et en opérant une soudure par la fusion. Le platine en fil ou en feuille qui se trouve à l'intérieur du tube de verre dans lequel le vide a été ainsi opéré, est à l'abri de la fusion, des cassures et de toute perte appréciable de poids.

Ce n'est pas toutefois le platine ou un alliage quelconque préparé comme il vient d'être dit, que M. Edison a adopté en définitive pour brûleur, mais un simple morceau de papier calciné et traité de la manière suivante :

D'une feuille de papier à cartes dit de Bristol, on enlève à l'emporte pièce un certain nombre de morceaux ayant la forme d'un fer à cheval en miniature de 2 pouces de long sur 1/8 de pouce de large. Ces fragments sont dans un moule de fer forgé de la grandeur de la main en les séparant les uns les autres par de petits morceaux de papier de soie. Le moule est recouvert et placé dans un four dont la température est élevé graduellement à 600 degrés Fahrenheit, chaleur qui dégage les portions volatiles du papier. Le moule est retiré du four, refroidi pro-

gressivement et ouvert. On y prend avec délicatesse—car ils sont fragiles—les résidus carbonisés du papier en forme de fer à cheval, et on les place dans un globe de verre traversé par des fils conducteurs reliés à un générateur d'électricité. Le vide est opéré dans le globe comme il est expliqué plus haut, et la lampe Edison est prête à fonctionner.

Le *Herald* assure qu'elle donne une lumière "brillante, belle, jaune comme un coucher de soleil d'automne en Italie... qu'elle ne produit pas de gaz délétères, pas de fumée, pas d'odeurs désagréables... que c'est une lumière sans flamme, sans danger, dégageant peu de chaleur, ne viciant pas l'air... en un mot c'est une véritable lampe d'Aladin." On promet enfin que ce mode d'éclairage sera à meilleur marché que tous ceux usités jusqu'à ce jour.

Il ne reste plus qu'à attendre les résultats de l'expérience faite le 31 décembre, avec l'espoir que la nécessité de protéger quelque patente ne causera pas un nouvel ajournement, et le désir que le succès soit assez grand pour faire oublier les nombreuses déceptions que l'enthousiasme trop pressé des admirateurs de M. Edison a fait souvent éprouver au public.

CONTRE-PARTIE.

La nouvelle que M. Edison avait résolu le problème de la lumière électrique à bon marché a traversé les mers et a pénétrée d'abord jusqu'en France. La spéculation s'est emparée de cette nouvelle et il s'en est suivi des pertes considérables pour quelques joueurs. Lorsque les détails de la prétendue invention furent connus, de savants français vinrent déclarer que la prétendue invention de M. Edison était connue en France depuis 1858. Il s'en est suivi d'amères récriminations contre les canards américains dans la presse et elles étaient fondées. Voici, entre autre, un article de M. le Comte Du Moncel, auteur d'ouvrages scientifiques concernant l'éclairage électrique, etc., adressé au *Temp*, de Paris, sur cette affaire :

"Permettez-moi de vous exprimer mon étonnement sur la nouvelle émotion qu'a causé sur les marchés financiers la réclame incroyable que je lis dans le *New-York Herald*, au sujet de la nouvelle lampe de M. Edison, qu'on

taxe de "grande découverte" et qu'on regarde comme un grand triomphe de M. Edison. En vérité, il faut qu'on ait perdu le souvenir des *canards américains* pour accepter de pareilles prétentions ; car, outre que ce système n'a absolument rien de nouveau, quant au principe, l'article semble inspiré par une pensée qui peut être facilement devinée si on se rapporte à une communication faite par M. Goddard, secrétaire de la Compagnie de la lumière Edison, qui annonce que l'objet de l'association n'est, quant à présent, que de donner à M. Edison les moyens de poursuivre ses expériences, que si ces expériences aboutissent, la Compagnie réalisera de grands bénéfices, sinon elle se dissoudra ; cette communication se termine par cet aveu quelque peu naïf que le projet sorcier de *Mento Park* est magnifique, mais qu'il y a loin de sa conception à sa réalisation :

"Ce qui m'étonne, c'est que, après les alertes successives qui nous sont venues à trois reprises différentes de Mento-Park, on se laisse encore prendre aux dires des reporters de M. Edison, et surtout qu'on le regarde comme un oracle. M. Edison, est, il est vrai, un inventeur très ingénieux et très fécond, et rien de plus, et il semble même ne pas être au courant des subtilités de la science électrique ni des découvertes faites longtemps avant lui. Déjà pour son téléphone, il a été démontré que le principe sur lequel il s'appuyait ne lui appartenait pas, et, en cherchant bien, on pourrait également prouver que l'idée du phonographe, sinon sa réalisation, ne lui appartient pas d'avantage. Sa première lampe n'était qu'une modification de celle de M. Changy, combinée en 1858 : et celle qu'on nous annonce aujourd'hui ne paraît être qu'une modification de celle de MM. King, Lodyguine, Bouliguine et Sawyer-Man, etc. Elle ne présente même pas l'ingénieuse disposition de la lampe de M. Konn, qui empêche l'extinction de la lumière en cas de rupture du charbon incandescent.....

"Aujourd'hui, M. Edison nous fait revenir en arrière, et c'est la lampe Lodyguine qu'il ressuscite sous une forme différente.

"Le récipient où ce système est renfermé est vide d'air comme celui employé primitivement par M. Lodyguine. Il est possible que la disposition

dont nous venons de parler soit meilleure que celles qui l'ont précédée, mais à coup sûr, elle ne constitue pas une invention de la taille dont on parle dans les journaux américains. L'idée même de l'intercalation de corps métalliques à l'intérieur de la masse carbonisée pour la rendre plus conductrice et plus solide n'est pas nouvelle, car elle avait été déjà réalisé par MM. Jablochhoff et Ikclmer.

“ Permettez-moi, en terminant, de réclamer contre le sans-*façon* avec lequel MM. les Américains traitent les inventions européennes ; c'est à ne pas y croire. Il semble pour eux que la science électrique est née d'hier, et que c'est l'Amérique qui l'a découverte ! Je pourrais en citer beaucoup d'exemples auxquels le nom de M. Prescott n'est pas étranger, mais j'aime mieux en rester là.

“ Je pense que ce qui précède est suffisant pour que le public se défie des annonces pompeuses qui nous viennent du Nouveau Monde.

“ Agréez, etc.,

TH. DU MONCEL ”

Après toutes les déconvenues que M. Edison a fait éprouver à ceux qui croient en lui, après toutes les spéculations que ses prétendues découvertes ont provoquées, il lui sera difficile de faire croire maintenant qu'il a trouvé la solution du problème lors même qu'il l'aurait vraiment résolu.

* PENSÉES.

La mémoire trace au crayon les bien faits, et burine les injures.

SÉGUR.

Une critique fait comme la raquette ; elle relève un livre et l'empêche de tomber.

BOILEAU.

Tout homme qui postule des grâces est un volant. Les ministres, qui jouent à la *raquette*, se la renvoient l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'il vienne à tomber ; alors le jeu cesse et le volant reste à terre.

NOEL.

Critique.

[Pour l'Album des Familles]

PETITE ETUDE

SÉCUR

RAISON DES AUTRES.

I



S j'étais à votre place,—me dit-on.—j'agis ainsi.

Vous feriez bien. Mais c'est moi qui suis à ma place, et voilà pourquoi j'agis autrement. Vous me conseillez d'après votre caractère, et il faut que j'agisse d'après le mien ; car c'est à moi que j'ai affaire et non pas à vous.

Vous refusez cet habit parce qu'il est trop long pour vous ; je le refuse parce qu'il est trop court pour moi. Nous avons raison tous deux ; car l'habit ne nous va ni à l'un ni à l'autre ; nous agissons cependant d'après des considérations entièrement opposées, et celui de nous qui voudrait dissuader l'autre de prendre l'habit pour les mêmes raisons qui l'ont déterminé, lui dirait certainement des absurdités.

II

Je veux me marier ; un de mes amis, qui est avare et n'est pas amoureux, vient me conseiller de ne pas épouser cette personne, parce qu'elle n'est pas riche. Mais je suis amoureux et je n'aime pas l'argent ; sa raison n'est donc pas bonne pour moi.

Il y a une autre personne pour laquelle je n'épouserais peut-être pas la première, c'est que je suis jaloux et qu'elle est coquette. Là-dessus un de mes camarades de collège, à qui je conte mes incertitudes, se moque de moi, et me dit que je serais bien fou de sacrifier mon bonheur à de vaines craintes. Il aurait raison à ma place, lui qui ne croit que ce qu'il voit, et encore tout au plus, il y serait heureux ; mais quand il me parle de bonheur, il ne sait ce qu'il dit. Une femme de mes parentes, témoin quelquefois de mes

inquiétudes, me dit, pour me rassurer, que ma dulcinée, n'étant pas très jolie, je dois moins craindre qu'on cherche à me l'enlever : belle raison à me dire, à moi qui la trouve charmante ! A quoi me sert donc la raison des autres ?

III

“Quand Cicéron, — dit SHANDY, — perdit sa chère fille Tulie, il n'écoula que son cœur, et modula sa voix sur la voix de la nature : *O ma Tulie ! s'écriait-il, ô ma fille ! ô mon enfant ! ô dieux ! etc.* ; mais dès qu'il eut ouvert les trésors de la philosophie, dès qu'elle lui eût appris la quantité de choses excellentes qu'il y avait à dire sur ce sujet, on ne saurait croire, dit ce grand orateur, combien en un instant je me trouvai heureux et consolé.”

Dites-moi si Cicéron aurait jamais trouvé dans les discours des autres les consolations qu'il trouvait dans les siens ?

IV

On ne voit pourtant que des gens qui conseillent et qui consolent, tout étonnés que leur sentiment ne servent pas de règle à des gens qui sentent d'une manière absolument différente.

Madame X ** paie les dettes de son fils, et pour cela elle s'impose de grands sacrifices : tous ses amis la blâment ; c'est une folie, disent-ils, de se sacrifier pour cet étourdi. — Etourdi, soit : pour vous, il n'est pas autre chose ; pour elle, c'est son fils ; elle l'aime ; la différence, c'est que vous ne l'aimez pas. A la bonne heure ; vous n'êtes pas obligé de l'aimer ; mais qui vous oblige aussi d'avoir un sentiment sur une affaire où le sentiment qui a dû décider l'action vous est absolument étranger ? Vous prétendez juger mieux, étant sans intérêt. Ah ! c'est précisément-là ce qui vous manque ; car c'est le désir naturel de son cœur que Madame X** a écouté dans sa conduite ; et si vous n'avez pas ce désir là, par quels motifs voulez-vous donc la décider ?

Dans notre prochain numéro, nous traiterons une autre question, non moins importante, celle de l'*Inutilité des bonnes Raisons*.

ERNEST VOLIGNY.

PETITS CONSEILS

A LA

Jeunesse.

NE restez jamais oisif. Il vaut mieux faire des riens que de ne rien faire. Si vos mains ne sont pas propres au travail, faites travailler votre intelligence.

Dites toujours la vérité. Il ne faut pas toujours dire tout ce qu'on pense, mais il faut toujours penser tout ce qu'on dit.

Fréquentez de bonnes compagnies ou bien n'en fréquentez aucune. Un bon livre est un ami qui ne trompe jamais.

Faites peu de promesse au monde et n'engagez pas votre liberté. Si vous avez fait une promesse, soyez-y généralement fidèle jusqu'au bout.

Ayez peu d'amis intimes.

Gardez vos secrets si vous en avez. Celui qui communique à un autre ses secrets est le premier à donner l'exemple de l'indiscrétion.

Lorsque vous parlez à quelqu'un regardez-le modestement en face. Un regard honteux trahit ordinairement une mauvaise conscience.

Une bonne réputation est un bien précieux. Rien n'y fera jamais un sérieux dommage, que vos propres fautes.

Le poison dans vos veines serait un moindre mal que le poison dans vos principes : la maladie est moins préjudiciable que l'erreur.

Quelqu'un vient-il à parler mal de vous, examinez s'il a dit ou non la vérité. S'il a dit la vérité, corrigez-vous ; s'il ne l'a pas dite, soyez tellement vertueux que personne ne puisse ajouter foi à vos calomnieurs.

Ne buvez pas de liqueurs fortes.

Ne jouez jamais aucun jeu de hasard :..... *Le vin, le jeu, les femmes, ce sont là trois écueils en naufrages fameux.*

Ne dépensez jamais, excepté en temps de malheurs, plus d'argent que vous n'en gagnez.

Chaque soir en vous retirant, réfléchissez sur toutes les actions et les paroles de votre journée.

Soyez ferme dans vos convictions religieuses, mais n'engagez pas de luttés sur ce terrain. Respectez tout le monde sans respecter les opinions erronées qu'il professe.

Si vous voulez prospérer et devenir riche, ne vous dépêchez pas de le devenir : grand feu dure peu. Des profits petits mais continus, vous donneront une subsistance honnête et la tranquillité de l'âme.

Fuyez la tentation. Qui s'expose au péril y périra.

Écoutez beaucoup, parlez peu et ne dites rien sans y avoir bien réfléchi. On se repend plus souvent de ses paroles que de son silence. Ne parlez jamais de vous-même, et soyez humble. On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir, et l'on gagnerait plus de se laisser voir tel qu'on est, que d'essayer de paraître ce que l'on n'est pas.

Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.

Ne contractez de dettes que celles que vous avez la certitude de pouvoir payer bientôt.

N'empruntez jamais et prêtez rarement. Prêter c'est donner.

Soyez juste avant d'être généreux.

Épargnez pendant votre jeunesse, pour dépenser dans la vieillesse.

Conservez l'innocence et la vertu : soyez fidèle aux devoirs de la religion et vous serez heureux.

FELIX.

UNE OBJECTION COMMODE.



Il y a vingt-cinq ans que le père Fleuriot, le riche fermier des Mouillères, ne fait pas ses pâques. Pourquoi ? C'est un secret de conscience auquel personne n'a rien à voir, si ce n'est le bon Dieu et le curé du père Fleuriot. Mais empêchez donc les gens de parler ! On prétend que le fermier aime trop l'argent. De là le travail habituel du dimanche et des prêts usuraires. On jase aussi à propos de fréquentations suspectes.

6

Quoi qu'il en soit, le père Fleuriot ayant eu une légère attaque d'apoplexie, son curé alla le voir et l'exhorta à ne pas négliger cet avertissement.

Fleuriot remit sa conversion à Pâques.

Pâques et la Trinité se passèrent sans que le fermier songeât à s'amender.

Le curé revint à la charge.

Devinez alors ce que répondit ce brave Fleuriot. Je vous le donne en cent ; je vous le donne en mille.

Le père Fleuriot répondit que le *Syllabus* répugnait à sa raison.

On ne s'attendait guère

À voir le *Syllabus* en cette affaire.

Cette objection devint à la mode. Les ivrognes, les usuriers, les débauchés, les mauvais maris, les femmes légères, les enfants prodiges, tous les pécheurs impénitents de la paroisse, se retranchèrent derrière le *Syllabus*. Jusqu'aux élèves de l'école primaire qui invoquèrent le *Syllabus* pour se dispenser d'aller à confesse.

Je ne serais pas étonné que l'objection du père Fleuriot dépassât la paroisse et ne gagnât le diocèse et la France, tant elle est commode et à la portée de tous !

Abbé Jean GRANGE.

A une jeune fille.

Vous qui ne savez pas combien l'enfance est belle,
Enfant ! n'enviez point notre âge de douleurs,
Où le cœur tour à tour est esclave et rebelle,
Où le rire est souvent plus triste que vos pleurs.

Votre âge insouciant est si doux, qu'on l'oublie !
Il passe comme un souffle un vaste champ des ars,
Comme une voix joyeuse en fuyant affaillie,
Comme un alicon sur les mers.

Oh ! ne vous hâtez point de mûrir vos pensées !
Jouissez du matin, jouissez du printemps,
Vos heures sont des fleurs l'une à l'autre enlacées :
Ne les effeuillez pas plus vite que le temps.

Laissez venir les ans ! le destin vous dévoue,
Comme nous, aux regrets, à la fausse amitié,
À ces maux sans espoir que l'orgueil desavoue,
À ces plaisirs qui font partie !

Riez pourtant ! du sort ignorez la puissance :
Riez ! n'attristez pas votre front gracieux,
Votre œil d'azur, miroir de paix et d'innocence,
Qui révèle votre âme et réfléchit les cieux !

VICTOR HUGO.

Variétés.

[Pour l'Album des Familles].

RÉFLEXIONS

sur

LE LUXE.



OUS revenons aujourd'hui sur la question du luxe, cette plaie hideuse du jour, dont le caractère est un tyran inflexible qui impose les modes en souveraine. Avouons qu'il y a de quoi avoir peur !

Le luxe des salons, on le sait, est aujourd'hui fabuleux ; on est presque à demi couché sur les causeuses ou canapés de nos jours, entourés de fleurs, à la clarté de mille bougies qui brûlent dans des lustres d'or !

Mais ce n'est point sur l'extravagance des ameublements que nous désirons parler en ce moment, mais bien plutôt sur la coiffure des dames et des demoiselles, dont les transformations imposées par la mode ne sont pas toujours marquées au coin du bon goût.

Ces larges chapeaux, ornés de plumes et d'oiseaux, placé sur la nuque laissent la tête entière à découvert, et donnent au plus joli minois quelque chose d'insolite

Autrefois, avant que les modistes se fussent emparé du rôle de déterminer les modes, les dames étudiaient la nature de leur physionomie avant de procéder au choix d'une coiffure. Elles ne subissaient pas la mode, elles la dominaient au contraire ; elles lui imposaient une variété de types très étudiés, de telle sorte que chaque tête avait la coiffure qui en faisait ressortir le caractère et la beauté !

Le ridicule se porte encore à d'autres excès. On a vu des femmes porter des bottes, des chapeaux d'hommes et des cannes, et des hommes porter des ombrelles et des voiles !

On a commencé par trouver cela effrayant, puis original, et finalement chose acceptable.

La complaisance des femmes honnêtes, pour la mode, a dévoilé un signe

d'indifférence terrible et impardonnable.

Remarquez, lectrices, que les hommes ne parlent pas de la même manière à une femme retroussée jusqu'aux genoux et chargée de grelots, et à une femme vêtue d'une robe ample et décente, dont le visage est encadré dans son chapeau.

Pourquoi les femmes honnêtes n'ont-elles pas pour elles des modes particulières, qui les distinguent de celles à qui elles ne veulent pas ressembler, et avec lesquelles elles ne doivent pas être confondues ? Ne sont-elles pas capables d'inventer une forme de chapeau ? n'ont-elles plus de goût, plus d'adresse, plus de grâce ?

II.

On se demande, quelquefois, où vas l'argent ?

Le riche se plaint, le pauvre se lamente, tout le monde dit : " Il n'y a pas d'argent."

" Pourtant, dit l'Union des Cantons de l'Est, à voir ce qui se passe, les capitaux ne font pas trop défaut, c'est sur.

Voyez donc ces somptueuses résidences qui s'élèvent çà et là, à la campagne comme à la ville, et dans lesquelles des familles entières vivent dans l'opulence !

Voyez ces fêtes, ces bals, ces soirées où les tables sont chargées des mets les plus exquis, des vins les plus riches !

Quelles toilettes que celles de ces dames ! De la soie, du velours, de la dentelle à profusion, sans compter les bijoux de prix !

Voyez ces parties de plaisir, organisées à grands frais et qui mangent à chaque belle saison des milliers de piastres.

Considérez encore les sommes dans la politique pour un dîner à tel chef, une ovation à tel autre !

Songez donc surtout à ce que coûte une élection dans ce temps où, dit-on, l'argent est si rare !

Toutes ces choses sont certainement superflues. Elles peuvent être légitimes, mais on peut s'en passer. Il est possible, il est facile même, à bon escient, de se priver de bals, de dîners, de fêtes coûteuses, et encore plus de se ruiner pour le succès d'un candidat en temps d'élection.

Pourquoi donc ne vient-il à l'idée de personne de le faire ?

Vous dites : " Il n'y a pas d'argent, ! " C'est faux ; il y en a en abondance, mais il est dépensé peu judicieusement. "

Tenez, si la moitié de tout cet argent était appliquée au développement de nos jeunes colonies, au défrichement de nos terres incultes, au repatriement de nos compatriotes des États-Unis, avant dix ans, la province de Québec aurait doublé sa population !

Et voilà.

Alfred BOISCLAIR.

LE TARIF

DE

L'ESPRIT.



E produit des œuvres de l'esprit n'a pas toujours été proportionné à leur mérite.

Il y a trois siècles, Chapelain tirait 3,000 livres de la *Pucelle*, c'est-à-dire beaucoup plus que l'Arioste et Milton n'avait jamais tiré de leurs admirables poèmes.

Boileau vendit, en 1674, son manuscrit du *Lutrin* pour 600 livres.

Quelques années auparavant, Racine avait cédé celui d'*Andromaque* pour le tiers de cette somme.

Diderot vendit, en 1746, moyennant 600 livres, ses *Pensées Philosophiques*.

J.J. Rousseau nous a laissé des détails sur le prix assez minime qu'il obtint de ses ouvrages. Duchesne lui donna du manuscrit d'*Emile* 6,000 francs, dont moitié comptant.

En Angleterre, les choses allèrent mieux pour les écrivains. Il est vrai que Goldsmith donna le *Vicaire de Wakefield* pour 60 livres sterling (500 fr.) Mais Hume fit sa fortune par ses travaux historiques. Anne Radcliffe vendait chacun de ses romans une vingtaine de mille francs. Lord Byron a reçu de ses libraires 493,500 francs. Enfin, on assure que Walter Scott a gagné, par la publication de ses ouvrages, plus de deux millions. De nos jours, Charles Dickens, tout en restant homme de lettres, s'est fait cent mille livres de rente.

Notre siècle a vu, en France, les écrivains en vogue gagner des sommes énormes. Il suffira de nommer Scribe, Eugène Sue, Chateaubriand, Balzac, Frédéric Soulié, Victor Hugo, Lamartine, Thiers, Alexandre Dumas, George Sand.

L'invention du feuilleton est venue encore augmenter les bénéfices de l'écrivain. C'est ainsi que le *Juif-Errant* a été payé par le *Constitutionnel*, à Eugène Sue, 100,000 fr. ; les *Mystères de Paris*, 160,000 francs par les *Débats*, etc.

La ligne s'est payée jusqu'à 1 fr. 25, les bouts de lignes comptant pour des lignes entières : c'est alors qu'on vit apparaître, dans les feuilletons, cette forme de dialogue haché, coupé, plein d'interjections isolées et de monosyllabes, dont Alexandre Dumas a usé le premier et dont d'autres ont fait un si déplorable abus. C'est pour Dumas qu'on a trouvé le mot d'argot littéraire : *tirer à la ligne*. Grâce à ce système, les *Mousquetaires* et *Monte-Cristo* ont porté les revenus habituels de la plume du célèbre romancier à près de 200,000 frs. bien vite dévorés par ses fastueuses excentricités. C'est pour éviter le *tirage à la ligne* que la *Presse* a, l'année dernière, payé la *San Felice* à Dumas sur le pied de deux centimes *par lettre*, sans tenir compte des lignes.

Dans tous les recueils périodiques, on paye à tant la feuille, ou par colonne, ou par ligne. Pourtant les feuilletons de critique sont à prix fixe : Jules Janin touche aux *Débats* 250 francs par feuilleton. Les *bulletiniers* des journaux politiques ont aussi des appointements fixes, et plusieurs touchent 12,000 frs. par an.

Dans les revues ; c'est à tant la feuille (de 16 pages). La *Revue des Deux-Mondes* paye 200 fr., les revues secondaires 100, et même 50. Les traductions se payent de 50 à 100 francs ; quelques spéculateurs de librairie trouvent des jeunes gens qui leur font des traductions à 30 francs la feuille.

Dans certains journaux on paye à tant la colonne ; la *Gazette des Tribunaux*, par exemple, paye ses comptes-rendus 16 francs la colonne ; mais lorsqu'un compte-rendu dépasse une colonne, la deuxième n'est payée que 8 francs.

Partout ailleurs, c'est à tant la ligne : les journaux payent de 15 à 25 centimes en moyenne.

Quelques encyclopédies, comme, par exemple, le *Grand Dictionnaire Larousse*, payent aussi à la ligne qui varie de 8 à 12 centimes.

Quelques détails pour finir.

Le manuscrit de *Rose et Blanche*, dû à la collaboration de Mme George Sand et de Jules Sandeau, alors inconnus, fut payé 400 francs. Depuis, George Sand a gagné en moyenne 40,000 fr. par an.

Victor Hugo a rendu 400,000 francs le droit de publier *Les Misérables*. En 1823, on lui avait payé *Han d'Island* 300 francs.

Le scandale a souvent rapporté beaucoup plus que le mérite. C'est ainsi qu'en même temps que Proudhon mourait dans une médiocrité voisine de la misère, les *Mémoires d'une Diva* de café-concert rapportaient une vingtaine de mille francs.

BILAN

FAILLITES

En 1879.

I.



D'APRÈS une récente circulaire de l'agence mercantile de Dunn, Wiman et Cie, voici comment se répartissent les faillites survenues aux États-Unis, durant les deux dernières années :

	Nombre.	Passif.
En 1878	10,478	\$234,000,000
En 1879.....	6,658	98,000,000
Diminution....	3,820	\$136,000,000

Cette diminution dans le nombre des faillites, et surtout dans le montant du passif, durant l'année qui vient de finir, atteste à l'évidence un progrès considérable dans l'état des affaires.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que le rappel de la loi générale de faillite voté par le Congrès, durant la session de 1878, doit être compté pour une large part dans cet heureux résultat.

Dans tous les cas, dirons-nous avec le *Nouveau-Monde*, les chiffres ci-dessus constituent une preuve nouvelle que la situation industrielle et commerciale s'améliore grandement chez nos voisins qui ont été les premiers à souffrir de la crise. C'est en effet aux États-Unis que la crise a pris naissance au commencement de septembre 1873, par la banqueroute de Jay Gould, pour de là s'étendre au Canada dans le printemps de 1875, et faire ensuite le tour du monde.

II

Si l'on en croit les statistiques de Dunn, Wiman et Cie, la position serait moins satisfaisante pour notre pays. On ne doit pas s'en étonner quand on songe que la suspension successive et la liquidation de quatre banques, la *Mechanics*, l'*Exchange*, la *Consolidated* et la *Banque Ville-Marie*, comptent pour une demi-douzaine de millions dans le passif des faillites déclarées durant cette même période. Ces catastrophes financières ont au surplus entraîné un grand nombre de faillites particulières ; et l'imminence d'une législation plus sévère en matière de faillite a en outre porté bien des marchands à se prévaloir des avantages que les dispositions de la loi actuelle confèrent aux faillis. Aussi le nombre et le passif des faillites survenus au Canada, en 1879, dépassent tout ce qui s'est vu sous ce rapport depuis l'origine de la crise ; savoir : 1,902 faillites avec un passif de \$29,347,937.

III

Voici d'ailleurs le tableau des faillites, tant du Canada que des États-Unis, survenues depuis six ans :

CANADA.		
Faillites.		Passif.
1874.....	966	\$ 7,696,765
1875.....	1,398	28,843,967
1876.....	1,728	25,517,991
1877.....	1,892	25,523,943
1878.....	1,697	23,908,677
1879.....	1,902	29,347,937
ÉTATS-UNIS.		
Faillites.		Passif.
1874.....	5,830	\$155,289,000
1875.....	7,740	201,669,936
1876.....	9,092	191,117,786
1877.....	8,872	190,669,936
1878.....	10,478	234,383,132
1879.....	5,658	98,149,053

La reprise des affaires, secondée par la bonne récolte de l'année dernière, commence à se faire sentir de l'autre côté des frontières sur le mouvement du commerce et de l'industrie. L'amélioration est déjà sensible, comme le démontre le tableau ci-dessus. et ne peut manquer de s'accroître davantage avec le temps. Telle est aussi l'opinion exprimée dans la circulaire de MM. Dunn, Wiman et Cie.

Sur le goût des fleurs.

L'amour des fleurs est l'indice d'une haute intelligence, des instincts généreux, d'un grand cœur accessible à toutes les passions nobles.

Défiez-vous, a dit un Sage, de qui-conque n'aime ni la musique, ni les fleurs. C'est qu'en effet les fleurs sont la musique des yeux, et que l'harmonie est là dans les formes, les couleurs et les parfums, comme elle est dans la combinaison des sons.

Selon l'expression d'un homme compétent en cette matière, il n'y a plus à présent d'hiver pour les fleurs; leur prix, même dans la saison rigoureuse, est à la portée de toutes les bourses. Quel progrès les horticulteurs ont fait depuis cinquante ans! Au commencement de ce siècle, les fleurs étaient si rares, qu'on était obligé d'y suppléer dans les soirées par le corail, les perles, les diamants, ou par les fleurs artificielles, grossières imitations de la nature; une fleur de camélia se payait alors quarante ou cinquante francs. Maintenant, il n'y a pas, chez les floristes, de différence entre le mois de décembre et le mois de mai: Violettes, lilas, roses, œillets naissent en masse, alors même que le froid durcit la terre et que la neige tombe à gros flocons.

B. R.

Erreur à corriger.

Dans l'Esquisse historique de M. A. Desaulniers, sur la fondation du Séminaire des Trois-Rivières, publiée le mois dernier, les typographes ont imprimé *laïc*, mot qui n'est pas français, au lieu de "laïque," que comportait le manuscrit.

Nécrologies.

IN MEMORIAM!

O Dieu, accordez-leur un repos éternel :
Et permettez que la lumière divine brille à jamais sur eux.

N. C. Faucher,

DE QUÉBEC.



QUÉBEC vient de perdre un de ses membres les plus distingués en la personne de Narcisse-Constantin Faucher de Saint-Maurice, Ecr., avocat. M. Faucher aimait le travail avec une sorte de passion. Doué d'un cœur tendre et compatissant pour les malheureux, M. Faucher était la personnification de l'honneur et de la probité. Mais ce qui met le comble à tant de qualités c'est qu'il fut un chrétien sincère. Aussi M. Faucher emporte dans sa tombe le regret de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier.

Cet intègre citoyen, qui est le père de notre collaborateur, M. Faucher de Saint-Maurice, est décédé dans la nuit du 22 janvier dernier.

Nous publierons sa biographie dans la prochaine livraison de l'*Album des Familles*.

R. I. P.

G. E. Jacques, Notaire,

DE STE. FLORE.

Le 12 janvier dernier, à l'âge de quarante-cinq ans, G. E. Jacques, Ecr., Notaire de la paroisse de Ste. Flore. Il a succombé à une maladie de quelques jours seulement. Cette mort inattendue laisse dans le deuil et la plus profonde douleur une épouse éplorée, et quatre enfants que la mort de leur mère bien-aimée avaient déjà laissés

orphelins depuis plusieurs années. L'un de ses enfants est entrée l'an dernier au noviciat du Précieux Sang, à Notre-Dame de Grâce.

De nombreux amis partagent les regrets de la famille du défunt. Ses qualités du cœur, sa probité, son esprit de foi et religion lui avaient acquis des sympathies véritables que la mort n'a pas détruites et que le temps ne pourra pas ravir à sa mémoire.

R. I. P.

—♦—♦—♦—

Dame O. F. Campeau.

DE QUÉBEC.

Lundi, le 26 janvier dernier, à 4 heures 54 minutes du matin, est décédée Dame Marie-Sophie Bardy, épouse de Olivier-Félix Campeau, Notaire Public de Québec. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de personnes qui venaient de toutes les parties de la ville pour attester la sympathie qu'elles portaient à la défunte et à l'époux aussi cruellement éprouvé.

R. I. P.

—♦—♦—♦—

Frank Leslie,

DE NEW-YORK.

Frank Leslie, le célèbre éditeur de publications périodiques, est mort, à New-York. Il était anglais de naissance, et naquit à Ipswich, en 1821. Son nom vrai était Henry Carter. Dans les premières années, il débuta comme commis dans un magasin de nouveautés, mais dominé par le sentiment artistique, il se livra à l'étude du dessin et de la gravure. Il vendit aisément ses productions qu'il signait Frank Leslie.

Sa réputation s'établit peu à peu, et il fut employé au *London Illustrated News* où il fit la gravure pendant six ans. Il vint en Amérique en 1848, et fonda en 1855 le *Frank Leslie's Illustrated News Paper*, qui fut son œuvre de prédilection. Il fit plus tard d'autres entreprises qui toutes réussirent.

Informations Générales.

AUX ABONNÉS

ou

FOYER DOMESTIQUE.



ES raisons toutes particulières ayant fait déterminer la suspension immédiate du *Foyer Domestique*, contrairement à notre attente, nous crûmes devoir annoncer par voie de Circulaires en date du 2 et du 8 janvier, qu'une nouvelle publication, intitulée :

l'Album des Familles, allait de suite remplacer la première, afin de continuer la diffusion des saines lectures au sein des familles; bienfait social que nous nous efforçons de propager depuis plus de quatre années consécutives, malgré les difficultés de l'entreprise en ces temps de malaise général.

Encouragé par un grand nombre de personnes qui nous témoignent la plus bienveillante sympathie, nous annonçâmes le changement précité, en ajoutant que les matières actuellement en voie de publication seraient continuées dans la nouvelle Revue.

Puis, dans la même Circulaire, nous disions :

“ La livraison du *Foyer Domestique* du 1er janvier 1880, qui sera la dernière publiée par F. A. Chabot, devra être considérée comme étant la première livraison de *l'Album des Familles*, et elle fera partie du même volume, d'autant plus que la pagination et les matières se continueront.”

Dans la Circulaire du 8 janvier nous annonçons comme suit le personnel de la rédaction :

L'hon. P. J. O. CHAUVEAU, de Montréal ;

F. M. DEROME, de Rimouski ;

Dr. V. E. DICK, M.D., de Château-Richer ;

FAUCHER DE SAINT-MAURICE, }
 NAPOLÉON LEGENDRE, } Québec.
 JOSEPH MARMET, }
 BENJAMIN SULTE, d'Ottawa ;
 Le comte de VALMONT, puis :
 M. l'abbé R. H. CASGRAIN, de la
 Rivière-Ouelle.

Tels sont, en effet, les écrivains plus directement animés de l'idée et de l'esprit de l'œuvre que nous poursuivons, et avec lesquels nous serons heureux de pouvoir partager l'honneur du succès.

Sachant que le Clergé est le gardien né des intérêts de la famille, c'est pourquoi nous avons crû devoir solliciter son précieux concours, afin de voir cette publication se répandre partout, au sein des familles, dans l'intérêt de la bonne lecture.

Depuis quatre ans, on le sait, le *Foyer Domestique* n'a cessé de publier des Romans catholiques, que des écrivains de premier ordre, en France, écrivent dans un but de propagande religieuse et morale, et dont les noms connus en Canada, et aimés, sont pour nous une garantie.

De hauts encouragements, depuis quatre ans, nous ont également prouvé que le *Foyer Domestique* a toujours demeuré fidèle aux vues et aux sentiments tels qu'exprimés dans son Prospectus de 1876, et nous pouvons ajouter que la plupart de NN. SS. les Evêques du Canada ont béni notre œuvre, en la recommandant au Clergé dans leurs Circulaires particulières. Nous espérons, dans cette nouvelle entreprise, pouvoir toujours mériter cette même confiance.

Nous faisons appel aux Chefs de famille de la province de Québec, à leur patriotisme, ainsi qu'à nos compatriotes des Etats-Unis, pour faire connaître notre nouvelle publication à ceux qui l'ignorent, et nous les invitons, dans l'intérêt des bonnes mœurs, à nous seconder dans cette mission religieuse et morale.

Dans la présente livraison de l'*Album des Familles*, nous commençons la publication d'un Roman canadien très hautement moral, et exhalant cette forte odeur du terroir qui plait tant au cœur.

Un écrivain français, d'une grande érudition, établi en ce pays, et très versé dans les sciences, s'occupera spécialement des ressources minéralogiques

du pays, et de l'étude pratique de la géologie.

Des Biographies particulières, des Chroniques, des comptes-rendus Bibliographiques, et autres matières intéressantes, seront également publiés sous la signature personnelle des membres de la rédaction.

L'hon. Mr. P. J. O. CHAUVEAU, entr'autre, continuera sa collaboration à la nouvelle publication, et il nous donnera la suite de son admirable étude sur M. DE LATOUR, chanoine de l'ancien Chapitre de Québec, dont la première partie a paru dans le *Foyer Domestique*, année 1878.

Une prime spéciale, préparée expressément pour les Abonnés, sera expédiée à tous ceux qui s'abonneront à l'*Album des Familles* et payeront le prix de l'abonnement annuel (\$2). Cette prime consiste en une gravure chromolithographique de 18 pouces sur 24, comprenant les PORTRAITS de NN. SS. les EVÊQUES de la Province Ecclésiastique de Québec.

L'ADMINISTRATION.

AVIS PARTICULIER.

Les abonnés du *Foyer Domestique* qui ont payés d'avance leur abonnement pour 1880, sont considérés comme ayant payé leur abonnement de la même susdite année à l'*Album des Familles*, et recevront en conséquence la magnifique PRIME déjà annoncée, laquelle est maintenant prête.

Comme l'*Album des Familles* est une publication tout-à-fait distincte du ci-devant *Foyer Domestique*, tant dans le personnel de la rédaction que dans celui de l'Administration de ces derniers temps, elle ne saurait être tenu responsable des difficultés ou poursuites qui pourraient surgir entre M. F. A. CHABOT et les abonnés retardataires du ci-devant *Foyer Domestique*, aux affaires duquel nous n'avons rien à voir, quoique la plupart de ces abonnés soient devenus ceux de l'*Album des Familles*.

Nous saisissons cette occasion pour prier tous ceux qui n'ont pas encore payés à l'avance l'abonnement de 1880, à bien vouloir nous adresser de suite et directement par lettre enregistrée, la somme de \$2, prix de l'abonnement annuel. Les lettres devront être enre-

gistrées et adressées à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa. Un reçu sera expédié par le retour de la malle, ainsi que la PRIME.

L'ADMINISTRATION.

Adhésions Précieuses.

Nous extrayons de nos lettres de réabonnements et de collaboration quelques extraits que nos lecteurs apprécieront. Nous remercions très vivement les signataires de ces précieux encouragements.

".....Je vous souhaite un heureux succès dans la publication de votre nouveau journal."
† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

"Mes vœux les plus sincères pour le succès de votre nouvelle publication."
† L. Z., Evêque de St. Hyacinthe.

"..... Je n'ai pas d'objection à être porté sur la liste des collaborateurs comme par le passé, et bientôt je reprendrai mes articles sur M. de Latour dans l'*Album des Familles*."
P. J. O. Chauveau.

"L'*Album des Familles* est un titre bien choisi pour la publication nouvelle. Je travaille en ce moment une Esquisse biographique que je destine à l'*Album*."
F. M. Derome.

"Votre projet est charmant et va au-devant de mes désirs les plus pressés..... J'ai de la copie à pleins cartons, qui ne demande pas mieux que de s'envoler un peu partout sur les ailes de l'*Album des Familles*. J'espère que votre publication va reprendre un nouvel essor sous la vigoureuse poussée que vous allez lui imprimer."
V. Eug. Dick.

"J'accepte avec plaisir l'honneur que vous me faites de m'associer à la collaboration distinguée que vous vous proposez de former pour la direction de l'*Album des Familles*."
Faucher de Saint-Maurice.

"..... Je vous souhaite tout le succès possible dans votre nouvelle entreprise, et j'espère que le *Foyer*, déjà assez solide à la mer va manœuvrer encore mieux sous la conduite d'un équipage nouveau et plein de bonne volonté."
Napoléon Legendre.

"J'accepte avec plaisir la proposition que vous me faites de contribuer à la rédaction de l'*Album des Familles*. J'aurai bientôt quelque chose à vous envoyer."
Joseph Marmet.

".....Il serait à désirer que chaque famille, française et catholique, reçut une aussi belle Revue. Pour ma part, j'en suis très satisfait, et le peu d'influence que je possède sera toujours acquis à votre belle et utile publication."
Pierre Campbell, Inst.,
St. Sébastien.

Veillez recevoir mes meilleurs souhaits de succès, et soyez sûr que je ferai mon possible pour encourager l'*Album des Familles*.

J. H. Thibodeau,
Curé de Batiscan.

"Je reste attaché de cœur à votre noble entreprise, et j'espère que tous les abonnés du *Foyer Domestique* se feront un devoir de renouveler leur abonnement à l'*Album des Familles*, et comme par le passé vous aurez le concours des principaux écrivains du pays.

Je vous souhaite donc un plein succès, et je suis prêt à faire tout mon possible pour vous procurer de nouveaux abonnés.

Magloire Landry.
St. Romuald.

J'ai l'assurance que je n'aurai pas à me repentir en souscrivant à l'*Album des Familles*, qui saura offrir une bonne et intéressante lecture pour ma famille et pour moi-même.

Elzéar Pelletier,
Fraserville.

5e ANNÉE.

L'ALBUM DES FAMILLES,

(Remplaçant le *Foyer Domestique*.)

REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE.

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Recits, Voyages, Cause-ries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette Publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'un abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent.

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresse des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, Janvier 1880.

LE COURRIER DE MONTREAL,

Journal Politique, Industriel et Commercial,
Est publié à deux éditions par jour (à midi et à 6 heures).

Son programme politique se résume comme suit :

*La vérité pour base ;
Une politique honnête comme moyen ;
La grandeur de notre Patrie pour but.*

Conditions :

Abonnement..... \$4 par année.
Par vente dans la ville..... Un centin par exemplaire.
S'adresser à L. D. DUVERNAY,
Editeur-Propriétaire,
12, rue St. Gabriel, Montréal.

LE COURRIER DE MASKINONGÉ,

Parait le JEUDI de chaque semaine, et il est publié à Louiseville (village de la Rivière du Loup, en haut), dans les intérêts du district des Trois-Rivières et du comté de Maskinongé.

Abonnement \$1 par année.
S'adresser à L. H. MINEAU,
Editeur-Propriétaire,
Louiseville, (P. Q.).

LE FRANCO-CANADIEN,

Fondé le 1er juin 1860.

Est publié trois fois par semaine, les MARDI, JEUDI et SAMEDI, à St. Jean d'Iberville, (P. Q.)

Abonnement..... \$4 par année.
S'adresser à I. BOURGUIGNON,
Propriétaire.
Ville de St. Jean, (P. Q.)

LA GAZETTE DE JOLIETTE,

Journal Politique, Commercial et Agricole,
Parait tous les MARDI et VENDREDI de chaque semaine.

Abonnement..... \$2.50 par année.
S'adresser au GÉRANT,
Rue Notre-Dame, Joliette.

LE CANARD,

Journal Humoristique illustré,

Paraissant le Samedi de chaque semaine.

Abonnement..... \$0.50 par année.
S'adresser à Godin, Mondou et Cie.,
Editeurs-Propriétaires,
No. 8, rue Ste. Thérèse, Montréal.

LE NOUVELLISTE,

Journal Politique, Littéraire et Commercial.

Parait tous les jours, en la Cité de Québec.

Abonnement..... \$2.50 par année.
S'adresser à Jos. G. Gingras et Cie.,
Editeurs-Propriétaires,

Coin des rues Dorchester et du Roy, St. Roch,
Québec.

LE NOUVELLISTE DE RIMOUSKI,

Journal Religieux, Politique et Littéraire,

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

Abonnement..... \$1.50 par année.
S'adresser à L. S. Laroche et Cie.,
Editeurs-Propriétaires,
Rimouski.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST,

Journal Politique, Industriel, Littéraire et Agricole.

Parait à Arthabaska, le Jeudi de chaque semaine.

Abonnement..... \$1.50 par année.
S'adresser à P. L. Toussignant,
Editeur-Propriétaire,
St. Christophe d'Arthabaska.

LA GAZETTE DES CAMPAGNES,

Journal du Cultivateur et du Colon,

Parait à Ste. Anne de la Pocatière le Jeudi de chaque semaine, et l'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, mais on ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Prix de l'abonnement..... 1.00 par année.

S'adresser à Firmin Proulx

Rédacteur-Propriétaire.

Ste. Anne de la Pocatière (P. Q.)

LE MONITEUR ACADIEN,

Organe des Populations Françaises des Provinces Maritimes.

Parait le Jeudi de chaque semaine, à Shédiac, province du Nouveau-Brunswick.

Abonnement..... \$1.00 par année.

S'adresser à Ferd. Robidoux

Editeur-Propriétaire,

Shédiac, (N. B.)

LA GAZETTE DE SOREL,

Journal Politique, Commercial, Agricole et Littéraire,

Publié dans les intérêts du district de Richelieu, Parait deux fois la semaine (le Mercredi et le Samedi.)

No. 17, rue George, Sorel.

G. I. Barthe, Propriétaire et Rédacteur-en-Chef,
Louis Laliberté, Gérant.

Abonnement.—\$2.50 par année, \$1.25 par semestre. Payable d'avance. Les retardataires ont à payer sur le pied de \$3.00 par année. Aucun abonnement pour moins de six mois.

Tarif des annonces.—Les annonces sont toisées sur type Brevier. 1ère insertion, 10 cts. la ligne; insertions subséquentes, 5 cts la ligne. On traite de gré à gré pour les annonces à long terme.

FORMEZ DES CLUBS.

On donne gratis le 6e numéro, à celui qui fournit 5 abonnés. Commission de 20 pour cent sur les remises d'abonnements.

Le département des Jobs d'imprimerie est particulièrement soigné, prompt livraison et bas prix.

Magnifique choix de papier français, importé directement ce qui permet de remplir toutes commandes d'impressions à meilleur marché qu'ailleurs.

ETATS-UNIS

LE JEAN-BAPTISTE,

Organe de la Population franco-canadienne.

Parait le Mercredi de chaque semaine, à Northampton, (Etat du Massachusetts) Etats-Unis.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à P. C. Chatel,

Editeur Propriétaire,

Northampton (Mass.) Etats-Unis.

LA PATRIE NOUVELLE,

Journal Canadien - Français,

Parait le Mercredi de chaque semaine, à Cohoes, N.Y.

Abonnement..... \$1.50 par année.

S'adresser à Authier & Frère,

Editeurs-Propriétaires,

Cohoes, Etat de New-York.

LE TRAVAILLEUR,

Journal, Religieux, Politique et Littéraire,

Parait le Mardi et le Vendredi de chaque semaine, à Worcester, dans l'Etat du Massachusetts.

Abonnement..... \$2.50 par année.

S'adresser à Ferd. Gagnon,

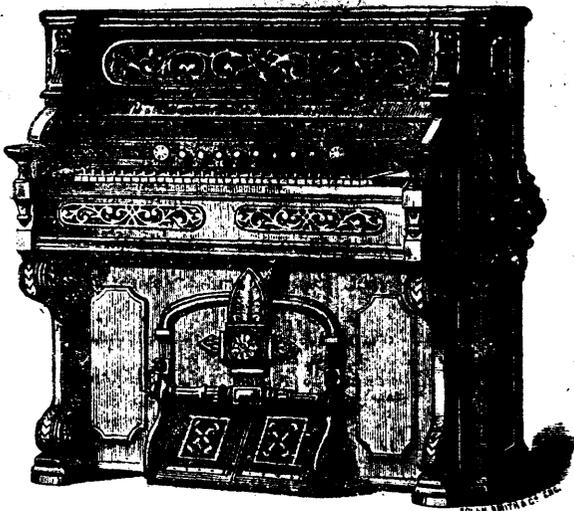
Editeur-Propriétaire

No. 22 rue Pearl, Worcester (Mass.)

Dominion Organ Co., Bowmanville, O.

PHILADELPHIE, 1876.

SYDNEY, AUSTRALIE, 1877.



TORONTO, 1879.

PARIS, FRANCE, 1878.

Les Orgues de la Puissance ont remporté les premiers prix partout où elles ont été exhibées.

Instruments pour Salons et Eglises
Les personnes qui ont l'intention d'acheter, ainsi que les artistes et les amateurs, sont spécialement invités à examiner ces instruments.

Garanties pour 5 Ans. Prix réduits.

PRIX DE \$50 A \$1200.

OFFRES AVANTAGEUSES POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT.

Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable 10 piastres par mois.

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER.

Ecrivez pour catalogues.

L. E. N. PRATTE,

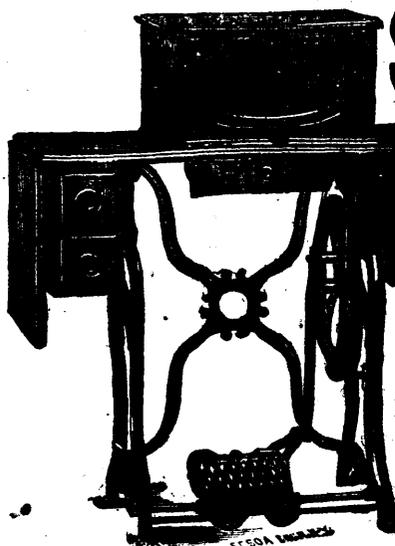
Agent Général pour la Province de Québec.

Entrepôt Général pour la Province
No. 280, Rue Notre-Dame, chez
A. J. Boucher.

SUCCURSALE: No. 3 RUE DU
PLATON.

MONTREAL.

TROIS-RIVIERES,



\$10. SAVED!

Buy the **IMPROVED**

VICTOR

Sewing Machine.

It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.

It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.

All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.

Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.

Notwithstanding the GREAT REPUTATION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch Office, 381 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Easton, Conn.

HISTOIRE ILLUSTRÉE

DES

**INSTITUTIONS CHARITABLES
DU CANADA.**

Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

La première livraison de cet Ouvrage est en vente aux bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de **25 CENTIMS** seulement.

Ce bas prix a été adopté, afin de faire écouler plus activement l'ouvrage. Chaque livraison renfermera environ 150 pages.

On prie les personnes désireuses d'encourager cette Publication à faire l'achat de suite de cette première livraison, afin de fixer le chiffre du tirage des livraisons futures.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Ottawa.

Debats de la Législature Provinciale

Deuxième Session, 4ème Parlement.

1879.

PRIX \$2.50 l'Exemplaire Relié.

G.-ALPH. DESJARDINS,

Bureau du Canadien,

QUÉBEC.

EN VENTE.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Années 1876, 1877, 1878, et 1879.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

LE MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT DANS LA RUE WALL, A NEW-YORK.

UN MANUEL

Pour ceux qui ont des capitaux à investir, vient de paraître; il fait voir comment Jay Gould, Vanderbilt et les millionnaires de la rue Wall font leur fortune. La première copie est envoyée gratis.

S'adresser à

LEVINGSTON & Cie., EDITEURS,

56 Broadway et 7 Exchange Court,

New-York.

Alexandre Caron,

AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.